

ÉVÉNEMENTS HISTORIQUES DANS LES RELATIONS TURCO-ARMÉNIENNES

Écrit par: Ömer Lütfi Taşcıoğlu

Traduit en français par: A.Cengiz Büker



**ÉVÉNEMENTS
HISTORIQUES
DANS LES RELATIONS
TURCO-ARMÉNIENNES**

(Türk – Ermeni İlişkilerindeki Tarihsel Gerçekler)

ecrit par: Ömer Lütfi Taşcıođlu

traduit en français par: A.Cengiz Bükler



ÉVÉNEMENTS HISTORIQUES DANS LES RELATIONS TURCO-ARMÉNIENNES

écrit par: Ömer Lütfi Taşcıođlu

traduit en français par: A.Cengiz Bükler

Publication №: 3066
Sciences humaines № : 159
ISBN : 978-625-406-678-8
E-ISBN: 978-625-406-679-5
1. Réimpression, 2020

© Copyright 2020, NOBEL AKADEMİK YAYINCILIK EđİTİM DANIŞMANLIK TİC. CO. CERTIFICAT №: 40340 Tous les droits de cette édition appartiennent à l'éditeur académique Nobel Tic educationconsultancy. Co. Ltd. Tout ou partie du livre ne peut être imprimé, publié, reproduit ou distribué par des moyens électroniques, mécaniques ou photocopiés sans l'autorisation écrite de l'éditeur. Le Nobel Publishing Group opère régulièrement au niveau national et international depuis 1984 et a publié des livres dans les catalogues des établissements d'enseignement supérieur au niveau national et international.

Rédacteur en chef: Nevzat Argun -nargun@nobelyayin.com
Coordinateur de la publication: GülfemDursun-gulfem@nobelyayin.com

Conception de la couverture : MehtapYürümez-mehtap@nobelyayin.com
Impresión y encuader-nación: Sanyıldız Ofset Amb. Kađ. Paz. San. ve Tic. Ltd Sertifika (Certificado) №: 23593
İvedik Ađaç İşleri San. Sit. 1354. Cad. 1358. Sok. No.: 31 Ostim / ANKARA

Tarjeta de información de la biblioteca

Taşcıođlu, Ömer Lütfi.

Événements Historiques Dans Les Relations Turco-Arméniennes / Ömer Lütfi Taşcıođlu

1. Basım, VI + 104 s., 12,5x19,5 cm, II y a une bibliographie

ISBN: 978-625-406-678-8

E-ISBN: 978-625-406-679-5

*1. Les relations turco-arméniennes 2. Migrations arméniennes
3. Migrations turques 4. Massacre de Khojaly*

Distribución General

ATLAS AKADEMİK BASIM YAYIN DAđITIM TİC. LTD. ŞTİ.

Adres: Bahçekapı Mh. 2465 sk. Oto Sanayi Sitesi №:7 Bodrum Kat Şaşmaz-ANKARA - siparis@nobelyayin.com-

Telefon: +90 312 278 50 77 - **Faks:** 0 312 278 21 65

E-Satis: www.nobelkitap.com - esatis@nobelkitap.com / www.atlaskitap.com - info@atlaskitap.com

Dađıtım ve Satış Noktaları: Alfa Basım Dađıtım, Arasta, Arkadaş Kitabevi, D&R Mađazaları, Dost Dađıtım, Ekip Dađıtım, Kıda Dađıtım, Kitapsan, Nezh Kitabevleri, Pandora, Prefix, Remzi Kitabevleri

INDEX

INDEX	iii
QUEL ÉTAIT LE MODE DE VIE DES ARMÉNIENS AUX PÉRIODES SELDJOUKIDE ET OTTOMANE?	1
SOULÈVEMENTS ARMÉNIENS	6
LES MASSACRES DE TURCS PAR LES ARMÉNIENS ONT DÉJÀ EU LIEU AVANT LA MIGRATION FORCÉE.....	9
LA DÉCISION SUR LA MIGRATION FORCÉE ET CEUX QUI EN ONT ÉTÉ EXEMPTÉS.....	15
MESURES PRISES POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DES ARMÉNIENS DÉPLACÉS	18
LE NOMBRE D'ARMÉNIENS DANS L'EMPIRE OTTOMAN ET LE NOMBRE D'ARMÉNIENS ÉMIGRÉS	23
DÉCRET SUR LA CESSATION DE LA MIGRATION ET LE RAPATRIEMENT.....	27
LA COOPÉRATION MALVEILLEUSE DES ARMÉNIENS AVEC LES FORCES ADVERSAIRES.....	30

LES DÉCLARATIONS DES HOMMES D'ÉTAT RUSSES ET ARMÉNIENS	36
EXILES MALTAIS ET LES EFFORTS BRITANNIQUES POUR TROUVER DES DOCUMENTS CONTRE L'EMPIRE OTTOMAN	40
DÉLÉGATIONS D'ENQUÊTE DES ÉTATS-UNIS ...	43
PROPOSITION DE L'EMPIRE OTTOMAN D'ÉTABLIR UN COMITÉ D'ENQUÊTE	45
LE COMITÉ DE RÉCONCILIATION TURCO- ARMÉNIE ET LES EFFORTS DE LA PLATEFORME TURCO-ARMÉNIE	46
DOCUMENTS ET PHOTOS FORGÉS PRODUITS PAR LES ARMÉNIENS.....	48
NOMBRE DE TURCS MASSACRÉS DANS 4 PROVINCES DE L'EST DE L'ANATOLIE ENTRE LES ANNÉES 1912-1922	63
DES TURQUES FORCÉS D'ÉMIGRER POUR ÉCHAPPER AU MASSACRE ARMÉNIEN	67
COMPARAISON DES PERTES ET DES ARMÉNIENS TURQUES ET DE L'OBJECTIF TERRITORIAL DE L'ARMÉNIE.....	74
LES ARMÉNIENS QUI MASSACRENT DES DIPLOMATES TURCS.....	78

MENACES ARMÉNIENNES ET ACTES TERRORISTES CONTRE LES PARLEMENTAIRES ET LES HISTORIENS D'AUTRES PAYS	80
ÉLEVATION DE LA NOUVELLE GÉNÉRATION PAR DES ARMÉNIENS COMME ENNEMIS AUX TURQUES	83
MASSACRE DE KHOJALY PAR DES ARMÉNIENS VISANT LES TURQUES AZERBAIENS	86
LES RÉSULTATS.....	88
SOURCES:.....	92

QUEL ÉTAIT LE MODE DE VIE DES ARMÉNIENS AUX PÉRIODES SELDJOUKIDE ET OTTOMANE?

Le contact des Turcs avec les Arméniens a commencé en 1026 avec L'entrée de Çağrı Bey (*ChaghriBeg*)¹ dans les terres de L'Anatolie. Alors que les Seldjoukides vainquirent Byzance et dominèrent L'Anatolie, les Arméniens continuèrent leur existence en tant que principautés dépendantes des Byzantins. Lorsque les Turcs ont dominé ces terres, les Arméniens sont devenus dépendants des Seldjoukides.

¹ ***Le Sultanat Seldjoukide*** ou le Grand Sultanat Seldjoukide, (*à ne pas confondre avec l'Empire Seldjoukide!*), était un empire musulman sunnite turco-perse du Haut Moyen Âge. Le sultanat a été fondé par Tuğrul bey [*Tugril Beg*] (990-1063) et son frère Çağrı bey [*ChaghriBeg*] (989-1060) en 1037. Les Seldjoukides remportèrent la bataille de Malazgirt (*Manzikert*) en 1071 et conquirent la majeure partie de l'Anatolie de l'Empire byzantin, qui devint l'une des raisons de la Première Croisade (1095-1099). À partir de 1150-1250, le Sultanat seldjoukide déclina et fut envahi par les Mongols vers 1260. Ceux-ci ont divisé l'Anatolie en Émirats. Finalement, l'un d'eux, l'Ottoman, allait conquérir le reste. Selyuq / Selyuk a donné son nom à la fois au sultanat et à la dynastie Selyuq / Selyuk.

On peut voir que les historiographes Arméniens médiévaux ont utilisé des expressions de désapprobation pour L'Empire Byzantin et ont mal parlé aussi des croisés, mais ils ont toujours parlé hautement des dirigeants turcs. Se référant à Melikshah, L'historien arménien Matthieu D'Urfa a déclaré que:

*"Le cœur du Sultan était rempli de compassion pour les chrétiens, et qu'il regardait les gens des pays qu'il traversait avec les yeux d'un père. Ainsi, il a pu dominer de nombreux États et villes sans aucun combat."*²

Après l'établissement de l'Empire Ottoman, les Arméniens ont rejoint. Le chef religieux Arménien a été transféré d'abord à Kütahya, puis à Bursa en 1324, et à Istanbul après la conquête de cette ville. Le patriarcat arménien a été fondé par le Sultan Mehmet II lui-même., Conquistador. Pendant la montée de l'Empire Ottoman, les Arméniens ont toujours été des sujets loyaux de l'état. Dans une période de déclin, ils se sont enthousiasmés par le rêve d'établir "une Arménie indépendante", avec l'incitation des États

² **Matthieu d'Urfa**, "*Vekâyiname* (chronique) 952-1136 - avec le supplément de l'Evêque Grigor (1131-1162)", traduit en turc par: **Hrant D. Andreasyan**, Ankara, 1987, p. 171

impérialistes, sur les terres qui seraient arrachées à L'État Ottoman. Alors que L'État Ottoman avait laissé les Arméniens libres dans leurs affaires intérieures et leur religion pour toutes les périodes, en leur accordant toujours le droit d'étudier dans leurs propres écoles, de résoudre leurs propres cas, d'être exemptés du service militaire; et dans ce contexte, il a adopté le "règlement national arménien (*Ermeni Milleti Nizamnamesi*)" en l'an 1863.

1863 LE RÈGLEMENT DE LA NATION ARMÉNIENNE

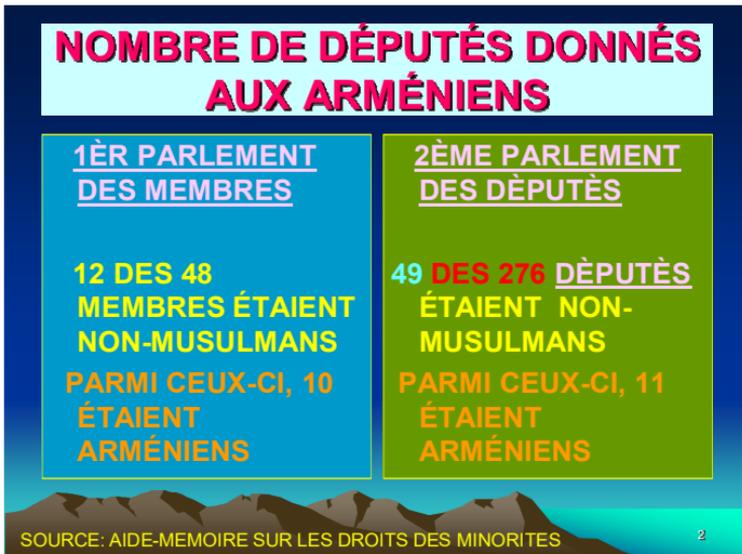


LE RÈGLEMENT PRÉPARÉ PAR LA PATRIARCHIE ARMÉNIENNE EST APPROUVÉ PAR LE GOUVERNEMENT OTTOMAN ET UNE INSTALLATION AUTORISÉE POUR 140 PERSONNES A ÉTÉ CRÉÉE.

1

Dans L'Empire Ottoman a servi, 22 ministres, 33 députés, 29 ' Pacha, 7 ambassadeurs, 11 consul Général, 11 professeurs d'Université Arméniens, et

dans ce contexte sont venus travailler 41 hauts fonctionnaires³ Arméniens au Majlis (l'Assemblée) et 10 députés Arméniens au Parlement et 11 au Sénat⁴.



³ Yılmaz, Salih; "Ermenistan Cumhuriyeti'nde Okutulan 10. Sınıf Tarih Ders Kitabında Türkler Aleyhine İfadeler ve Sözde Ermeni Soykırımı (Déclarations contre les Turcs dans le livre de texte de l'histoire de la dixième classe, et le prétendu génocide arménien)", Türk Dünyası Araştırmaları dergisi (journal de Recherche sur le Monde Turc), № 177, décembre 2008, p. 112

⁴ *Aide-Mémoire Sur Les Droits Des Minorités En Turquie, Présentée Aux Représentants Des Membres De La Société Des Nations, Association Nationale Ottomane Pour La Société Des Nations*, Constantinople, 1922, p. 13-14

Avant la guerre ottomane-russe de 1877-1878, les Arméniens ont commencé à acquérir d'abord l'autonomie, au sein de l'Empire Ottoman, puis, à long terme, l'indépendance. Ceci est clairement visible dans le rapport suivant de Henry Elliot, l'ambassadeur britannique à Istanbul⁵.

LE PATRIARCH NERSES VARJEBATIAN



RAPPORT HENRY ELLIOTT, AMBASSADEUR
BRITANNIQUE À CONSTANTINOPE (1876) :

«HIER, LE PATRIARCHE ARMÉNIEN EST VENU À MOI. ET IL
A DIT QUE S'IL EST NÉCESSAIRE DE CRÉER DES
RÉVOLTES ET DES RÉVOLUTIONS POUR ATTIRER
L'ATTENTION DES ÉTATS EUROPÉENS, IL N'EST PAS
DIFFICILE DE LES FAIRE RESSORTIR.»

SOURCE : BLUE BOOK , TURQUIE 3

⁵ "*Le Livre Bleu* (*Blue Book / MaviKitap [en turc]*)" du Gouvernement Britannique concernant le traitement des Arméniens dans l'Empire Ottoman 1915-1916 (le rapport qu'ils appellent '*Blue Book*').

Pendant cette période, Les Arméniens, qui étaient sous les armes dans l'Empire Ottoman, se sont échappés de l'armée, avec ces armes volées à l'armée, rejoignant l'armée russe; tandis que certains d'entre eux ont formé des gangs armés et ont commencé à commettre des massacres contre des villages turcs innocents et sans défense. Voici les instructions⁶ données par les comités Arméniens juste avant le début de la Première Guerre mondiale:

INSTRUCTIONS DES COMITÉS ARMÉNIENS	
1.	CHAQUE ARMÉNIEN DEVRAIT ÊTRE ARMÉ.
2.	L'APPEL DE L'EMPIRE OTTOMAN SOUS LES ARMES NE SERA PAS OBÉI.
3.	LES ARMÉNIENS SOUS LES ARMES DEVRAIENT FUIR ET REJOINDRE LES GANGS ARMÉNIENS.
4.	DÈS QUE L'ARMÉE RUSSE FRANCHIRAIT LA FRONTIÈRE, DES BANDES ET DES DESERTEURS REJOINDRAIENT L'ARMÉE RUSSE ET ATTAQUERAIENT L'ARMÉE OTTOMANE. LES ROUTES D'APPROVISIONNEMENT ET LES LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES SERAIENT COUPÉES ET LES SERVICES DE RENSEIGNEMENT ET DE RENSEIGNEMENT DE L'ARMÉE OTTOMANE SERAIENT COUPÉS.
5.	DERRIÈRE LA LIGNE DE FRONT, TOUS LES MUSULMANS JUSQU'À L'ÂGE DE 2 ANS SERONT MASSACRÉS, LEUR NOURRITURE, LEURS BIENS ET LEURS BIENS SAISIS ET BRÛLÉS.
6.	LES MAISONS, LES ÉGLISES ET LES ŒUVRES CARITATIVES SERONT BRÛLÉES ET PROPAGÉES COMME SI ELLES ÉTAIENT MUSULMANES.
7.	LES BUREAUX PUBLICS SERONT INCENDIÉS, ZAPTIYE OTTOMAN ET LA GENDARMERIE SERONT PRIS EN EMBUSCADE ET MASSACRÉS.
8.	LES SOLDATS OTTOMANS REVENANT BLESSÉS DU FRONT SERONT TUÉS.
9.	IL Y AURA DES ÉMEUTES ET DES RÉVOLUTIONS DANS LES VILLES, LES VILLES ET LES VILLAGES.
10.	LE MORAL DES SOLDATS ET DES GENS MUSULMANS SERA BRISÉ ET FORCÉ D'ÉMIGRER.
11.	TOUS LES ARMÉNIENS SERONT ARMÉS EN FABRIQUANT ET EN IMPORTANT DES BOMBES ET DES ARMES.
12.	LE PROJET DE LOI SUR LES MASSACRES PERPÉTRÉS PAR LES ARMÉNIENS SERA TRANSMIS AUX MUSULMANS ET SERA PUBLIÉ DANS L'OPINION PUBLIQUE INTERNE ET SURTOUT EXTERNE...
13.	L'ESPIONNAGE ET LES CONSEILS SERONT FAITS À CAUSE DES ÉTATS DE L'ENTENTE. (SOURCE : ARCHIVES DE L'ATTACHÉ D'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL) .

⁶ Aram Turabian, *"Les Volontaires Arméniens Sous Le Drapeau Français"*, Marseille, 1917, p.6; Gnkur. Ataşe Arşivi (Archives de l'attaché d'état-major général), №: ½, kls: 528, dossier №: 2061, index: 21-18, № 4/3671;

Depuis les années 1890, les Arméniens Ottomans ont monté de nombreuses révoltes dans tous les coins de L'Anatolie. Voici les zones où ils se sont rebellés pendant la Première Guerre mondiale:



LES MASSACRES DE TURCS PAR LES ARMÉNIENS ONT DÉJÀ EU LIEU AVANT LA MIGRATION FORCÉE

Les Arméniens ont formé des bandes dans les zones rebelles et massacré des hommes, des femmes, des personnes âgées et des enfants sous de graves tortures. Pendant ce temps, de nombreux charniers appartenant aux Turcs tués ont été trouvés plus tard dans les zones où le massacre a eu lieu. En plus des massacres, les Arméniens ont fait beaucoup d'autres méfaits tels que de nombreuses tentatives de nuire à l'armée ottomane: Ceux qui étaient sous les armes en tant que soldats Ottomans, par exemple, se sont unis aux rangs de l'armée adverse, emportant avec eux toutes les armes de leur propre troupe, et ont abandonné leur peuple espionnant en faveur des armées ennemies, et les boulangers Arméniens ont empoisonné les soldats Ottomans avec leurs pains⁷. Des bandes arméniennes

⁷ "*Ermeni Komitelerinin Amaçları ve İhtilal Hareketleri (Objectifs des comités Arméniens et de leurs mouvements rebelles)*", publication GnKur. Askerlik Tarihi ve Stratejik Etütler Dairesi yayınları (*Publications de L'État - Major*

ont également massacré des Arméniens qui ne soutenaient pas cette insurrection⁸.



Enfants et femmes tués par les Arméniens dans le district de Subatan de la ville de Kars, et mères dont les bébés ont été enlevés de leur ventre

Général: Histoire militaire et études stratégiques), Ankara 2003, p.164

⁸ **Hikmet Özdemir, Kemal Çiçek, Ömer Turan, Ramazan Çalık et Yusuf Halaçoğlu; "Ermeniler: Sürgün ve göç (Arméniens: exil et migration)"**, Türk Tarih Kurumu Yayınları (*Publications de la société Historique Turque*), Ankara, 2004, p. 56



Une fosse commune contenant environ 20 mille Turcs trouvés dans le village de Kavakbaşı dans le District de Mutki de la ville de Bitlis

Comme les Arméniens continuaient à tuer des civils innocents malgré tous les Avertissements, l'État Ottoman décida le 24 avril 1915 de fermer les centres du Comité arménien et de confisquer leurs documents en arrêtant les dirigeants du Comité, et dans ce contexte, 226 dirigeants du Comité arménien furent arrêtés à Istanbul. Avec les détenus, 19 Mauseres⁹, 74

⁹ *Mauser* (à l'origine *Königliche Waffen Schmieden*) est un fabricant d'armes allemand fondé en 1811 dans le Bade-Wurtemberg.

Martini, 111 Winchester, 96 Manliher, 78 Gira, 358 Filovir, 3591 pistolets et 45221 de munitions ont été saisis¹⁰.

Parmi les personnes arrêtées, 70 ont été envoyées à Ayaş et 100 à Çankırı¹¹. Cependant, pas tous les dirigeants du comité en question ont été mis en prison, mais ont été envoyés à Çankırı. Trois groupes de cinq personnes chacun étaient stationnés dans la maison d'été de leur propre lieu (*ville / commune*), qui devaient se rendre au poste de police, et la police leur a permis de se déplacer librement dans la région, à condition qu'ils soient forcés de s'arrêter une fois par jour au poste de police pour découvrir qu'ils n'ont pas quitté la ville sans autorisation¹². En fait, plus que cela, deux Arméniens: Mardiros, fils D'Arshak et Arshak Diradoryan, ceux-ci ont déclaré que leur situation

¹⁰ Sarıay, Yusuf; "Que s'est-il passé le 24 avril 1915?" La Circulaire du 24 avril 1915, l'Arrestation des arméniens Membres du Comité à Istanbul, "*International Journal of Turkish Studies*", Vol.14. №1&2, 2008, p.75; Başbakanlık Osmanlı Arşivi Dâhiliye Nezareti Emniyet Umum Müdürlüğü (*Premier Ministère-archives ottomanes Affaires intérieures-Ministère de la sécurité - Direction Générale*), 2ème branche, № 16/48 (BOA. DH.EUM.)

¹¹ BOA. DH. EUM., 2ème branche, № 10/73 suppléments: 2-3.

¹² Sarıay, Yusuf; *ibid*, p.79

financière n'était pas bonne et ont exigé une aide financière et leurs demandes ont été acceptées¹³.

Au début, entre le 24 avril 1915 et le 31 août 1915, les Arméniens soumis à la résidence obligatoire à Çankırı représentaient un total de 155 personnes. À la suite de l'enquête, 35 d'entre eux ont été déclarés "non coupables" et ont été autorisés à retourner à Istanbul, tandis que 25 d'entre eux ont été condamnés et transférés à Ayas et 57 d'entre eux ont été envoyés à Zor avec ceux envoyés dans la région de Zor. Sur les 7 Arméniens qui étaient d'une autre nationalité et qui dirigeait le comité, 3 ont été expulsés du pays et 4 ont été détenus en prison. Parmi les Arméniens restants, les 31 ont été graciés, dont 13 à Izmit, 10 à Eskishehir, 2 à Kütahya, 2 à Bursa, 2 à Kastamonu, 1 à Geyve et 1 à Kayseri¹⁴.

Serkis Bagdikyan, l'un des dirigeants du Comité Dashnak (*Taşnak*) détenu à Ayaş, est décédé le 9 mars 1918, et Karnik Madukyan, Kirkor Hamparsumyan et Pantuvan Parzisyanyan ont été libérés après la signature de

¹³ Sarımay, Yusuf; *ibid*, p.79

¹⁴ *BOA. DH. EUM.*, 2ème branche, № 10/73 - suppléments: 2-3, cryptés par le contrôle du ministère de l'intérieur, article 54-A / 366

L'Armistice de Mondros le 30 octobre 1918¹⁵, le reste a été libéré après que les forces d'occupation britanniques ont occupé Istanbul¹⁶.

¹⁵ *Dâhiliye Nezareti, Emniyet Umum Müdürlüğü* (Ministère de l'intérieur, Direction générale de la sécurité) - 2ème branche: № 63/54 et № 93/120

¹⁶ **Sarıncı, Yusuf**; *ibid*, p.82, Dâhiliye Nezareti Şifre Kalemi (Secrétaire du Code de Surveillance du Ministère de l'Intérieur), article № 93/210

LA DÉCISION SUR LA MIGRATION FORCÉE ET CEUX QUI EN ONT ÉTÉ EXEMPTÉS

Même après la décision d'arrêter les dirigeants du Comité arménien, voyant qu'ils poursuivaient la trahison et les massacres contre les Turcs, l'État ottoman a décidé le 27 mai 1915 que ceux qui se rebellaient contre les Arméniens et massacraient les populations civile en créant des gangs, ceux-ci ont été retirés de leurs territoires et transférés dans des provinces Şam (*Damas*). Cependant, tous les Arméniens d'Anatolie n'ont pas été soumis à l'émigration, mais ceux qui ont été retenus ont ensuite été autorisés à rentrer chez eux. Le patriarche arménien lui-même a expliqué et déclaré que:

“Les Arméniens d'Istanbul et les Arméniens du Sanjak de Kütahya et de la province d'Aydin n'ont pas émigré. De nombreux Arméniens sont revenus d'émigration vers Sivas, Harput, Diyarbakır et surtout en

Cilicie et vers Istanbul et le Sanjak de Kayseri, mais n'ont pas pu se rendre dans leurs villages. Tous les autres Arméniens d'Erzurum et de Bitlis sont en Cilicie."¹⁷

En plus des provinces mentionnées sous l'occupation russe, les rebelles Arméniens dans les provinces orientales telles que Kars et Van étaient également hors de l'immigration, mais à la fois pendant l'occupation et après le retrait de l'armée russe, les Arméniens de Kars et Van ont commis le plus grand massacre en Anatolie dans ces deux provinces. Ceux qui ne violent pas la défense et la sécurité du pays par les ordres du gouvernement, ceux qui n'espionnent pas, et ceux qui sont catholiques et protestants, les députés, les soldats, les officiers, les médecins militaires, ceux qui ont travaillé dans des bataillons de travail, les officiers qui ont travaillé sur les chemins de fer, les travailleurs, les fonctionnaires et leurs familles, et ceux

¹⁷ **Süslü, Azmi;** "Ermenilerve 1915 Tehcir Olayı (*Les Arméniens et les événements migratoires 1915*)", Yüzüncü Yıl Üniversitesi Rektörlüğü Yayını (*Publication du presbytère de l'Université centenaire [de la République Turque]*), № 5, Ankara, pp. 149-150; British Foreign Office Papers (*Documents du Ministère Britannique des Affaires Etrangères*), Public Record Office, № 371 / 6556 / E. 2730 / 800 / 44

qui travaillent avec les familles musulmanes et dont la loyauté n'est pas mise en doute, ceux qui sont devenus musulmans et ceux dans des circonstances similaires n'ont pas été soumis à la migration forcée¹⁸.

¹⁸ **Süslü, Azmi;** *ibid.*, pp.149-150

MESURES PRISES POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DES ARMÉNIENS DÉPLACÉS

Le Ministère des Affaires intérieures de l'Empire Ottoman a pris plusieurs mesures pour protéger les droits des Arméniens soumis à la migration et à garantir la sécurité de l'accès à leurs places.

Certains d'entre eux étaient: le gouvernement Ottoman a écrit à toutes les provinces avant l'introduction de la migration forcée et a ordonné que les mesures nécessaires soient prises pour répondre à tous les besoins des flottes pour traverser leurs régions et stocker de la nourriture¹⁹.

Şükrü Bey, le directeur de la colonie des *Aşair* (*tribus*) et *Muhajirin* (*immigrants*), a été personnellement

¹⁹ **Halaçoğlu, Yusuf**; "*Ermeni Tehciri ve Gerçekler 1914-1918* (*Relocalisation de l'arménie et de Faits lui Appartenant 1914-1918*)", Türk Tarih Kurumu Yayınları (*Publication de l'Institut d'Histoire de la Turquie*), № 90, Ankara, 2001, p.66; Dâhiliye Nezareti Şifre Kalemi (*Secrétaire du cryptage de supervision du Ministère de l'Intérieur*): № 55-291 & 55-341 & 55-A/17, 55-Un/77, 55-A/135 & 57/110

chargé de déterminer et de fournir les besoins; et pendant l'expédition, des crédits ont également été alloués à Sanjak et à d'autres provinces pour répondre aux besoins des caravanes pendant le transport.²⁰ Le gouvernement a été responsable de la sécurité des biens et de la vie des Arméniens à transférer, et les administrations locales pour l'entretien et la fourniture de leur nourriture, et l'allocation des fonds nécessaires pour que, s'ils le souhaitaient, ils puissent exercer leurs fonctions.

Les biens et les terres laissés par les émigrants Arméniens ont été enregistrés et protégés. Les articles périssables des marchandises portatives ont été vendus aux enchères par les délégations; et l'argent gagné a été transféré *dans des caisses de biens* au nom du propriétaire. Les informations telles que: le type, la quantité et la valeur des marchandises vendues et à qui vendu, tous enregistrés dans des livres spéciaux et après l'approbation de la délégation, était un enregistrement, et l'original du journal et de le livrer au gouvernement et la copie officielle à la **Commission**

²⁰ **Halaçoğlu, Yusuf**, *ibid.*, p.66-67; Dâhiliye Nezareti Şifre Kalemi (*Secretario del Cifrado de Supervisión del Ministerio de los Asuntos Interiores*), № 55 - A / 17, 53/305

de la Marchandises Laissées Derrière..98% de la valeur des biens et des biens mobiliers et immobiliers ont ensuite été restitués aux Arméniens de retour²¹.

Le Ministère de l'intérieur a également pris des mesures pour assurer un accès sûr aux Arméniens déplacés:

Les voies ferrées et les routes fluviales étaient utilisées comme principal moyen de transport pour les Arméniens soumis à la migration. Presque tous ceux envoyés d'Anatolie occidentale vers la colonie ont été transportés par train. Ceux envoyés par Cizre étaient également transportés par train et par bateaux fluviaux, **appelés 'shahur' dans le dialecte local**, et là où il n'y avait ni train ni transport fluvial, des caravanes rencontraient des animaux et des wagons dans certains centres et à partir de là montaient à bord de trains.

Les responsables de la mission étrangère confirment également aujourd'hui que le gouvernement, malgré les conditions difficiles et les impossibilités, a envoyé des Arméniens déplacés dans les nouvelles zones d'implantation dans un ordre. Edward I. Natan, consul des États-Unis à Mersin, dans

²¹ **Bakar, Bülent**; "*Ermeni Tehciri (Migration arménienne)*", Atatürk Araştırma Merkezi (*Centre de recherche d'Atatürk*), Ankara, 2009, p. 200-212

son rapport à l'ambassadeur **Henry Morgenthau** le 30 août 1915, a déclaré:

“Il a affirmé que tout le trajet de la ligne Tarse (Tarse) vers Adana était plein d'Arméniens et qu'ils voyageaient en train avec des billets en provenance d'Adana, malgré la misère et les problèmes qu'ils ont dû traverser à cause de la foule, le travail du gouvernement était conduire de manière si ordonnée qu'il n'y avait pas de place pour la violence ou la désorganisation, en fournissant suffisamment de billets aux migrants, en aidant les personnes dans le besoin”²².

Le rapport d'**Edward I. Natan** (11 septembre 2015) est le suivant:

“Depuis mon bureau n ° 478 (30 août 1915), des centaines de milliers d'Arméniens sont arrivés ici aujourd'hui et sont envoyés à Alep. Un hôpital pour patients a été créé dans le camp de Damas et 50 patients recevaient un traitement pendant ma visite. D'après mes informations, il n'y a aucun

²² **Halaçoğlu, Yusuf**, ibid., p.58; BOA. DH. EUM. 2ème sucursal:2D / 13

décès dans le camp et le gouvernement distribue de la nourriture à tous les déportés²³. Les Arméniens recevaient des maisons meublées et remplies de toutes les nécessités nécessaires, des terres arables, des outils pour l'exécution des occupations de chacun, un capital suffisant et le besoin de semences à cultiver là où elles venaient de partir. En outre, les dettes des Arméniens soumis à une migration forcée vers l'État et / ou des individus, et les poursuites contre les criminels et les suspects ont été reportées ou complètement effacées²⁴.

²³ **USA Archives** (Archives américaines) - NARA 867.4016/193, Copie № 484

²⁴ **Halaçoğlu, Yusuf**, *ibid.*, p. 67-68, Dâhiliye Nezareti Şifre Kalemi (Secrétaire du code de surveillance du Ministère de l'Intérieur): № 54-A/226;

LE NOMBRE D'ARMÉNIENS DANS L'EMPIRE OTTOMAN ET LE NOMBRE D'ARMÉNIENS ÉMIGRÉS

Le nombre D'Arméniens vivant dans toute la géographie ottomane et dans les territoires D'Anatolie²⁵, où l'émigration a eu lieu à cette époque, et le nombre D'Arméniens qui ont émigré, et ceux qui étaient exemptés de la migration et ceux qui sont arrivés sur le lieu de migration en toute sécurité est indiqué ci-dessous²⁶:

²⁵ **Uras, Esat**; "*Tarihte Ermeniler ve Ermeni Meselesi (Les Arméniens dans l'Histoire et la Question Arméniennes)*", "Türkiye Matbaacılık ve Gazetecilik A.O. (S.A. de L'impression et journalisme Turquie)", Publication Belge Yayınları, Istanbul, 1987, p. 136-143

²⁶ **Halacıoğlu, Yusuf**, *ibid.*, pp. 72-77; Dâhiliye Nezareti Emniyet Umum Müdürlüğü (*Ministère de l'Intérieur-Direction Générale de la Sécurité*) - 2ème Archives des succursales, pp. 68/71, 68/80-83-84, 68/101, 57/110

LE NOMBRE D'ARMÉNIENS QUI ONT ÉMIGRÉ, ONT ÉTÉ EXEMPTÉS DE L'ÉMIGRATION ET SONT ALLÉS À L'ÉTRANGER



POPULATION ARMÉNIENNE DANS LA GÉOGRAPHIE OTTOMANE :

1.294.851*

POPULATION ARMÉNIENNE EN ANATOLIE :

736.000**

POPULATION ARMÉNIENNE DÉPLACÉE :

438.758

POPULATION EXEMPTÉE DE L'IMMIGRATION :

204.700

ARMÉNIENS QUI SE SONT CONVERTIS À L'ISLAM :

95.000

* 1914 CHIFFRES DU RECENSEMENT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DU REGISTRE DU MINISTÈRE DE L'AFFAIRE

INTERIEUR DE L'EMPIRE OTTOMAN

** LA MIGRATION OBLIGATOIRE S'APPLIQUE UNIQUEMENT AUX ARMÉNIENS EN ANATOLIE

SOURCE : K.ÇİÇEK, "MIGRATION FORCÉE DES ARMÉNIENS-1915-1917", P. 252, 253

LE NOMBRE D'ARMÉNIENS QUI ONT ÉMIGRÉ ET ONT ATTEINT LEUR PLACE

- POPULATION ARMÉNIENNE EN ANATOLIE : 736.000
- POPULATION ARMÉNIENNE DÉPLACÉE : 438.758
- POPULATION ARRIVE À LA ZONE DE MIGRATION : 382.148
- LA DIFFÉRENCE : 56.610
- DÉCÉDÉ DE LA TYPHOÏDE ET DE LA DYSENTERIE : 25.000-30.000**
- MASSACRÉS PAR LES GANGSTERS EN H ALEP, DIYARBAKIR, ERZURUM, MARDIN ET DERSIM : 9.500-10.000
- MOURIR ET FUIR SUR LES ROUTES : 16.500
- **NOMBRE DE SOLDATS QUI SONT MORTS DE LA MALADIE DANS ARMÉE OTTOMANE PENDANT LA MÊME PÉRIODE : 466.759

SOURCE : MINISTÈRE - AFFAIRES INTÉRIEURES - SECTION DES ARCHIVES OTTOMANES , NO: 57/110

Jackson, le Consul Américain à Alep, a rapporté qu'il y avait 486 000 Arméniens sur la liste de déportation du 3 février, tandis que dans son rapport du 8 février 1916, il a déclaré qu'il y avait environ 500 000 Arméniens exilés dans la zone de migration²⁷. Ce rapport montre que la plupart des Arméniens sont arrivés en toute sécurité sur leurs lieux d'émigration.

Un grand nombre de personnes ont été jugées en cour martiale pour des attaques ou des mauvais traitements contre des Arméniens pendant la migration, et les 1397 des tribunaux ont été condamnés à diverses peines, y compris jusqu'à l'exécution²⁸. Les procédures ont été suivies par Talat Pacha lui-même. Cependant, le fait qu'il y ait beaucoup de personnes innocentes qui ont été punies pour l'endoctrinement de

²⁷ **Hikmet Özdemir, Kemal Çiçek, Ömer Turan, Ramazan Çalık, Yusuf Halaçoğlu; "Ermeniler: Sürgün ve Göç (Arméniens: Exil et Migration)", Türk Tarih Kurumu Yayınları (Publications de la Société d'Histoire Turque), ibid., p.147; archives du Ministère des Affaires étrangères, Hazine-i Evrak (Dépôt de documents), lettre №178, dossier №23, Ankara, 2004, p.75; Archives américaines. NARA 867.48 / 271: supplément № 310**

²⁸ **Süslü, Azmi; "Ermeniler ve 1915 Tehcir Olayı (Les Arméniens et la question de la déportation)", ibid., P. 147; Archives du Ministère des Affaires Étrangères, Hazine-i Evrak (Dépôt de Documents), lettre № 178, dossier № 23**

l'Église Arménienne après L'occupation d'Istanbul par les Britanniques ne doit pas être négligé, car il y avait aussi ceux qui étaient vraiment coupables.

DÉCRET SUR LA CESSATION DE LA MIGRATION ET LE RAPATRIEMENT

De temps en temps, l'expédition s'est arrêtée pendant la migration, et n'a pas encore atteint les lieux de réinstallation, c'est-à-dire que les Arméniens qui étaient sur les routes ont reçu l'ordre²⁹ d'être placés dans le vilayet (Provence), où ils se trouvaient. Ces Arméniens ne semblent pas avoir atteint leurs lieux de migration dans les documents. Avec les commandes expédiées aux provinces depuis le 25 novembre 1915, il a été signalé que l'expédition a été temporairement interrompue en raison de la saison hivernale³⁰. Le 21 février 1916, cet ordre a été communiqué à toutes les provinces sous la forme de la *fin de la cargaison arménienne*³¹. Le gouvernement Ottoman, vingt jours après le premier ordre, c'est-à-dire le 15 mars 1916, a envoyé un deuxième ordre général aux provinces et aux sanjaks, la cargaison arménienne s'est arrêtée et

²⁹ Halaçoğlu, Yusuf, "*Ermeni Tehciri ve Gerçekler (La Déportation des Arméniens et Faits [connexés])*", *ibid.*, p. 81-82

³⁰ *Dâhiliye Nezareti Şifre Kalemi (Secrétaire pour le cryptage de la supervision du Ministère de l'Intérieur)*, №: 57/273, 58/124, 58/161, 59/123, 60/190

³¹ Halaçoğlu, Yusuf, *ibid.*, p. 81

Après la fin de la Première Guerre mondiale, le 4 janvier 1919, le gouvernement Ottoman a publié un décret permettant à ceux qui voulaient retourner à leurs anciens lieux. Pour ceux qui souhaitent revenir des Arméniens ont été assignés reçu des instructions pour se déplacer dans leurs anciens lieux et ont pris les mesures nécessaires³³.



Mensaje cifrado del Ministerio Interior de fecha el 4 de enero de 1919 sobre el regreso de los armenios.

³³ **Başbakanlık Osmanlı Arşivi**, Bab-1 Âli Evrak Odası (Archives ottomanes du Premier Ministère, salle de documentation "Bab-ı Âli [La Porte Sublime]"), chiffré N° 341055

LA COOPÉRATION MALVEILLEUSE DES ARMÉNIENS AVEC LES FORCES ADVERSAIRES

Les Arméniens qui sont retournés sur les terres Anatoliennes avec le décret de rapatriement, ont collaboré avec les forces d'occupation françaises avec le rêve d'établir une Arménie indépendante dans les régions de L'Est et du Sud-Est de L'Anatolie. Pendant la guerre d'indépendance turque, un nombre important D'Arméniens ont été réinstallés à Antep, Maraş et Adana, en particulier par les Français; et les jeunes Arméniens, qui étaient allés en Egypte, se sont rassemblés au **Mont Musa** (*Moïse*)³⁴ et ont été formés dans les camps de la Légion arménienne du monarque de Chypre, puis envoyés en Anatolie en uniformes Français³⁵.

³⁴ **Mont Musa**: depuis l'époque de Sainte-Hélène, le mont Sinaï a été identifié avec Jabal Musa ou Gebel Músa, un nom arabe qui signifie le mont Moïse, (*un nom qu'il partage avec d'autres montagnes comme le mont Musa, dans les environs de Ceuta. Il est lié au mont Sinaï, la montagne de Dieu où, selon la Bible, Moïse a reçu les 10 commandements ici*).

³⁵ **Özdemir, Hikmet et autres**; *ibid.*, p.141

Boghos Nubar Pacha³⁶ exprime également le soutien des Arméniens aux forces d'occupation françaises :

"... En 1919 et 1920, lorsque les kémalistes attaquent les troupes françaises, les Arméniens préfèrent se battre pour la France. Ce fut également le cas à Maraş, Khachin, Pozanti et Sis (Kozan). Les Français avaient réussi à reprendre Antep grâce aux Arméniens; c'est pourquoi les Arméniens étaient / sont des alliés de la France en Cilicie"³⁷.



Des Arméniens de Kayseri / Tomarza entraînés dans le camp de la Légion Arménienne de Chypre à Monarga

³⁶ **Boghos Nubar Pacha** était président de l'Assemblée nationale arménienne libérale, fils de **Nubar Pacha**, du Premier Ministre Égyptien et de l'un des fondateurs, ainsi que de dix autres mouvements nationaux arméniens.

³⁷ **Özdemir, Hikmet et autres**; *ibid.*, p.137, Archives américaines, NARA; T1192, Roll 4, 860J.01/431

Le livre de l'historien russe **Irاندoust**³⁸, dans son ouvrage "*Les moteurs de la révolution kémaliste*", déclare que les Arméniens sous domination française ont souligné la destruction de la population turque en Anatolie pendant la guerre:

*"Les unités de gendarmerie composées des Dachnaks, formées par les Français, ont commis des massacres contre la population turque. ... Les foules arméniennes à leur tour ont mis tous les habitants des villages à l'épée. Le programme d'éradication physique de la population turque a été exécuté sous l'administration des occupants en pleine conscience"*³⁹.

Les Arméniens ont combattu toujours et à chaque fois contre l'Empire ottoman dans les armées britanniques, ainsi que dans les armées françaises. À

³⁸ **Irاندoust (Ирاندуст)**, "*Движущие силы кемалистской революции (Les forces motrices de la révolution kémaliste)*". Российская национальная библиотека (*Bibliothèque nationale russe*), Maison d'édition d'Etat: Moscou, Leningrad, 1928, p. 67 - 69

³⁹ **Perinçek, Mehmet**, "*Rus Devlet Arşivlerinden 150 Belgede Ermeni Meselesi (Question arménienne dans 150 documents des Archives de l'État russe)*", Publications Kırmızı Kedi Yayınevi, Istanbul, 2012, p.228, Document № 100

cet égard, le maréchal britannique Allenby mentionne que 8 000 combattants arméniens étaient présents avec lui lors de sa bataille contre les Turcs au sud de Damas⁴⁰.

En fait, à n'importe quelle période de l'histoire où il y a eu une guerre contre les Turcs, les Arméniens ont participé aux rangs de l'État adverse et ont également massacré les civils turcs: Pendant les guerres balkaniques en tant qu'avant-garde de l'armée bulgare, sous le commandement Antranik Ozanyan⁴¹, en tant que troupes d'avant-garde des Russes et des Britanniques pendant la Première Guerre mondiale, en tant qu'avant-garde française dans la bataille de l'indépendance turque, ils ont donc toujours combattu contre l'Empire ottoman. Après l'armistice de Mondros, ils ont tenté de détruire la population turque de la région en collaborant avec les rebelles grecs pour

⁴⁰ **Özdemir, Hikmet** *et autres*, *ibid.*, p.140; *The New Near East*, Vol. 6, № 7, 31 de enero de 1920, p.28

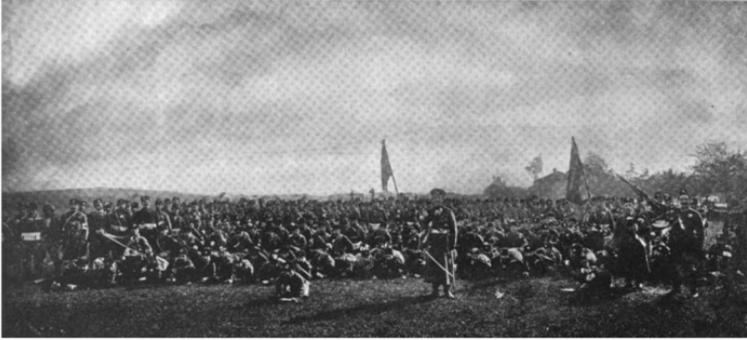
⁴¹ **Ertürk, Suzan**; "I. Balkan Savaşı'nda Bulgar Ordusundaki Anadolu Ermenileri (*Les Arméniens anatoliens dans l'armée bulgare pendant la première guerre des Balkans*)", *Türk Dünyası İncelemeleri dergisi (Journal Études sur le Monde Turc)*, XII/2 (Partie 2012), pp.121-140

rétablir l'État grec ancien de Pontus avec le soutien de la Grande-Bretagne et de la Grèce dans la mer Noire.⁴².



Avant-garde arménienne sur la ligne de front de l'armée russe sur le front du Caucase

⁴² **Çakmak, Zafer**; "Mondros Mütarekesi Sonrası Ermeni - Rum - Yunan İşbirliği (*Coopération arméno-grecque après l'armistice de Mondros*)", Fırat Üniversitesi Sosyal Bilimler Dergisi (*Journal Sciences Sociales de l'Université Fırat Üniversitesi*), Volume: 16, № 2, Elazığ-2006, pp.403-412



Des mafieux Arméniens sous le commandement
D'Antranik Ozanian qui ont rejoint l'armée bulgare pendant
la guerre des Balkans

LES DÉCLARATIONS DES HOMMES D'ÉTAT RUSSES ET ARMÉNIENS

Non seulement les Turcs croient que l'Empire Ottoman a eu raison de prendre la décision sur la migration. Il y a des centaines d'autres rapports officiels sur les Arméniens rejoignant les armées ennemies et luttant contre leur propre état (alors). Le rapport officiel du 6 février 1915, envoyé par le Comte Varontsov Dashkov, gouverneur du Caucase de la Russie, au Ministère russe des Affaires étrangères, donné une section ci-dessous, est un exemple et est remarquable pour montrer la plus grande portée de la trahison arménienne⁴³:

“Le représentant des Arméniens de Zeytun est arrivé au quartier général des armées du Caucase. Et a rapporté qu'environ 15 000 Arméniens étaient prêts à attaquer les routes de ravitaillement de l'armée turque”.

⁴³ **Perinçek, Mehmet**; *ibid.*, p.141, Document № 55; RGVIA fond 2100, liste № 1, dossier № 558, p.172

De nombreux historiens étrangers, c'est-à-dire qui ne sont / n'étaient pas turcs, ainsi que certains dignitaires Arméniens qui vivaient à cette époque, reconnaissent la justesse de la décision ottomane de les émigrer. En juillet 1918, lorsqu'il a fondé la République arménienne (actuelle), et dans le rapport présenté par Ovanes Kaçaznuni, le premier Premier ministre de L'État D'Arménie lors de la réunion du parti Tashnaksutyun à Bucarest, en avril 1923, qui est résumé ci-dessous⁴⁴, (*dans ce rapport*) souligne (il) la justice de l'État Ottoman, en disant:

“L'hiver 1914 et les premiers mois de 1915 ont été une période d'excitation et d'espoir pour les Arméniens de Russie, y compris Tashnaksutyun. Nous nous sommes adressés inconditionnellement à la Russie. Et bien qu'il n'y ait pas de justification à l'époque, nous étions d'humeur à la victoire; nous étions confiants que, en échange de notre loyauté, de nos efforts et de notre aide, le gouvernement tsariste nous accorderait l'indépendance de L'Arménie, qui était

⁴⁴ Ataöv, Türkkaya; *"An Armenian Source: Hovannes Katchaznuni (Une source arménienne: Hovhannes Kajaznuni)"*, Publication de L'Université D'Ankara-Faculté des Sciences Politiques, Ankara, 1985, pp. 3-13

composée des provinces arméniennes du Caucase du Sud Arménie et des provinces arméniennes de Turquie. Nos esprits ont été soufflés. Nous ne pouvions pas comprendre les faits et les pensées délirantes en coûtant aux autres nos propres désirs, en accordant une grande attention aux paroles vides de gens irresponsables et à l'effet de l'hypnose que nous avons fait sur nous-mêmes; de plus, les Turcs savaient "ce qu'ils faisaient", et pour l'instant ils n'ont rien à se repentir”⁴⁵.

Le livre, publié par les services de renseignement Arméniens sous le nom de **“La Fédération révolutionnaire arménienne (Dachnaksoution) n'a plus rien à faire”** en 1955, et qui contenait le rapport de Kaçaznuni, a ensuite été interdit en Arménie, car les informations qu'il contenait lui-même révélait les

⁴⁵ **Kaçaznuni, Ovanes** (*Hovhannes Kajaznuni* [Katchaznoui]), le premier Premier ministre de la République arménienne indépendante); **“Taşnak Partisi'nin (Artuk) Yapacağı Bir Şey Yok** (*Le Parti Dashnak n'a plus rien à faire* [rapport à la Convention du Parti])”, traduit du russe vers le turc par: **Arif Acaloğlu**, à Istanbul en 2014, et re-traduit du turc vers le français par: **Dr.Orhan Altan**, à Istanbul en l'année 2006, Publication Kaynak Yayınları”, p.4-5. et **“La Fédération Révolutionnaire Arménienne (Dashnaksoution) n'a plus rien à faire”**, publié par "Armenian Information Service (*Service d'information arménien*)", New York, 1955, P. 4-5

faits. En outre, des exemplaires du livre imprimé en plusieurs langues, ont été systématiquement supprimés "par toutes les bibliothèques du monde" par le Dashnak. La collection du livre montre clairement l'intention de cacher les faits basés sur les événements de 1915 afin de les obscurcir, de les oublier et de les effacer dans l'opinion publique mondiale, essayant ainsi de tromper le monde entier avec une histoire imaginée et inventée d'un génocide irréel.

EXILES MALTAIS⁴⁶ ET LES EFFORTS BRITANNIQUES POUR TROUVER DES DOCUMENTS CONTRE L'EMPIRE OTTOMAN

Après l'occupation d'Istanbul, les États de l'Entente, qui ont amené de force des ministres, des hauts fonctionnaires de l'État et des chefs militaires du gouvernement ottoman sur l'île de Malte, et ont mobilisé des interprètes arméniens et des historiens et juristes britanniques, Français et Américains qui ont servi dans leurs ambassades et consulats à Istanbul et dans les provinces. De cette façon, ils ont cherché des preuves pour prouver les affirmations arméniennes. Dans ce contexte, en plus des archives ottomanes sous leur contrôle, comme l'ont résolu les enquêtes menées

⁴⁶ *Exilés de Malte* (Malta Exiles/Malta sürgünleri); est le terme utilisé pour les soi-disant criminels de guerre (*y compris les soldats de haut rang, les personnalités politiques et les administrateurs*) de l'Empire ottoman qui ont été sélectionnés dans les prisons de Constantinople (*Istanbul*) et envoyés en exil dans la colonie de la Couronne de Malte après l'Armistice de Mudros (*30 octobre 1918*). Ils ont été exilés et détenus là de mars 1919 à octobre 1920.

aux États-Unis, en Angleterre, en France, en Égypte, en Irak et dans le Caucase ... ils n'ont pas trouvé même un document plus petit qui incriminerait l'État ottoman . En fait, cette affaire a été rapportée en résumé dans le document envoyé de l'ambassade britannique à Washington au ministère britannique des Affaires étrangères le 13 juillet 1921 comme suit:

“...Je crains qu'il n'y ait aucun espoir d'obtenir quoi que ce soit d'une demande au gouvernement américain de mener une nouvelle enquête sur cette affaire, car il n'y a aucune preuve dans les rapports actuels du Département d'État Américain qui pourrait être utilisée pour confirmer les informations que le Le gouvernement de Sa Majesté tient contre les Turcs. Cela m'attriste que le Département d'État des États-Unis n'ait pu trouver quoi que ce soit dans cette récente recherche pour clarifier la situation”⁴⁷.

⁴⁷ **British Foreign Office Papers** (Documents du ministère britannique des Affaires étrangères), Public Record Office № (Numéro du bureau d'enregistrement public): 371/6504/E.8515: Craigie, British Chargé d'Affaires et Washington, à Lord Curzon, № 722 of July 13, 1921(13 juillet 1921).

L'ambassadeur RC Craigie a ensuite demandé au ministère britannique des Affaires étrangères, le bureau du *Procureur général royal*, "d'ouvrir une affaire politique si une affaire judiciaire ne peut être engagée" contre les Turcs à Malte, mais n'a pas réussi à convaincre le bureau du procureur général. Le bureau du procureur général britannique, dans un article daté du 21 juillet 1921, a clairement indiqué au gouvernement britannique qu'avec *les preuves en main* aucun des Turcs de Malte ne pouvait être jugé pour le massacre arménien.

Ensuite, le gouvernement britannique a été contraint de libérer les Turcs emprisonnés à Malte.⁴⁸

⁴⁸ Gürkan, Uluç; "*Malta Yargılaması, Özgün İngiliz Belgeleriyle (Procédures maltaises, avec documents originaux britanniques)*", publié par: Publications Kaynak Yayınları, İstanbul, 2014, pp.92-104

DÉLÉGATIONS D'ENQUÊTE DES ÉTATS-UNIS

Entre-temps, sur ordre du président américain Wilson, une commission d'enquête américaine composée de Henry C. King et Charles R. Crane a été chargée le 15 avril 1919 de mener des recherches dans l'Empire ottoman. Sans attendre la conclusion du comité King-Crane, le président Wilson envoya en Anatolie dans la deuxième semaine d'août 1919, un autre conseil de 12 membres présidé par le général James G. Harbord⁴⁹.

À la suite de ses enquêtes, la délégation des États-Unis a découvert que les événements dans la région étaient complètement différents de ce que les Arméniens décrivaient. En particulier, Harbord a rencontré des Arméniens vivant dans la région d'Erzurum et a demandé s'il y avait eu un massacre contre eux. Les intimés arméniens lui ont expliqué, par l'intermédiaire des interprètes arméniens de la caravane

⁴⁹ Mazıcı, Nurşen; *"ABD'nin Güney Kafkasya Politikası Olarak Ermenistan Sorunu (La question d'Arménie comme politique américaine dans le Caucase du Sud)"*, Publications Pozitif Yayınları, Istanbul, 2005, p.54

de Harbord, qu'aucun incident de ce type ne s'était produit.

Harbord a également vu de ses propres yeux, lors de ses enquêtes dans la région, les restes des massacres de musulmans perpétrés par des Arméniens à Erzurum et autour d'Erzurum. Et il a identifié, Harbord, qu'à Hasankale seulement 43 villages avaient été rasés par des Arméniens⁵⁰. Cependant, le rapport Harbord et le rapport King-Crane, qui contenaient des observations similaires, indiquaient également qu'ils avaient constaté la réalité que les Arméniens n'avaient pas été massacrés par les Turcs, mais que les Arméniens étaient et étaient toujours en train de massacrer le peuple turc de la région. . Mais ces deux rapports, tous deux cachés, n'ont pas été publiés. Les deux ont été maintenus dans les rangs secrets par les États-Unis eux-mêmes.⁵¹.

⁵⁰ **Kantarci, Şenol;** "*Amerika Birleşik Devletlerinde Ermeniler ve Ermeni Lobisi (Les Arméniens et le lobby arménien aux États-Unis)*", publié par: Publications Aktüel Yayınları, Istanbul, 2004, p.149-150

⁵¹ **Mazıcı, Nurşen;** *ibid.*, p.56-57

PROPOSITION DE L'EMPIRE OTTOMAN D'ÉTABLIR UN COMITÉ D'ENQUÊTE

Le 13 février 1919, le gouvernement ottoman a adressé une note aux gouvernements suédois et néerlandais, espagnol et danois pour la création d'une commission impartiale composée de deux personnes pour enquêter et déterminer les causes de la migration forcée, mais ces États ont rejeté l'offre dans leurs réponses données le 6 mai 1919⁵².

⁵² *Osmanlı Arşivi (Archives Ottomanes)*, Hariciye Nezareti, Mütareke, (*Supervision du Ministère des Affaires étrangères, Armistice*) № 43/17 (*Supplément-XX*)

LE COMITÉ DE RÉCONCILIATION TURCO-ARMÉNIEN ET LES EFFORTS DE LA PLATEFORME TURCO- ARMÉNIENNE

Le Comité de réconciliation turco-arménien (TARC) a été créé entre les deux pays le 9 juillet 2001, dans le cadre des efforts des États-Unis, de la Russie et de l'UE pour réconcilier la Turquie et l'Arménie. Le comité a été dissous le 11 décembre 2001 lorsque les représentants arméniens ont publié une déclaration commune et se sont retirés⁵³. Le TARC a ensuite été réintégré et a poursuivi ses travaux. Cependant, le comité a de nouveau retiré ses travaux en 2003 car aucun des progrès prévus n'avait été réalisé.

Au cours de la période suivante, la plate-forme turco-arménienne de Vienne (TVA) a été créée et en juillet 2004. Les parties turque et arménienne ont

⁵³ Kasım, Kamer; "*Turkish-Armenian Reconciliation Commission: Missed Opportunity* (Commission de réconciliation turco-arménienne: occasion manquée)", Ermeni Araştırmaları Enstitüsü Dergisi (*Journal de l'Institut d'Études arméniennes*), № 4, décembre 2001 - janvier-février 2002

commencé à échanger des documents pour la recherche scientifique. Dans ce contexte, la partie turque a remis à la partie arménienne 99 documents extraits des archives américaines, allemandes, françaises et autrichiennes. Bien que la partie arménienne n'ait pas assisté à la réunion, les documents appartenant à la partie arménienne ont été envoyés à la délégation turque par Artam Ohancanyan⁵⁴.

Le 31 décembre 2004, la partie turque a proposé d'échanger 80 documents supplémentaires et il a été décidé de tenir une réunion au premier semestre 2005. En octobre 2005, la partie arménienne a demandé un délai supplémentaire "*pour ne pas avoir encore traduit les documents ottomans*". La partie turque a proposé de fournir des traductions des documents⁵⁵, mais la partie arménienne n'a même pas répondu à cette proposition et le processus a donc échoué en raison de l'attitude négative des Arméniens.

⁵⁴ **Atılğan, İnanç - Moundjian, Garabet;** "*Archival Documents of the Viennese Armenian-Turkish Platform (Documents d'archives de la plateforme viennoise arméno-turque)*", Bentley University Academic Center, Los Angeles, California, 2009, pp.22-23

⁵⁵ **Observation diplomatique:**
<http://www.diplomatikgozlem.com/TR>
Document № 1-6082, date d'accès: 2 février 2010

DOCUMENTS ET PHOTOS FORGÉS PRODUITS PAR LES ARMÉNIENS

L'une des nombreuses autres méthodes que les Arméniens utilisent souvent pour prouver leurs allégations de génocide est la production de faux documents et images.

Les premiers actes des Arméniens dans cette affaire ont été accomplis par Arshak Shimavonian, le traducteur d'Henry Morgenthau, ambassadeur des États-Unis à Istanbul, et Hagop Andonian, son employé. Ces deux-là rédigent une série de faux rapports qui préparent un rapport prenant les histoires de certains événements inventés d'une sorte de rêve et donnent l'impression qu'ils se sont vraiment produits et remettent ce rapport à l'ambassadeur. Pendant son mandat, Morgenthau, qui n'a même pas quitté Istanbul par la route et qui a suivi les événements avec les rapports de ces deux Arméniens, a envoyé les faux rapports sur les Arméniens anatoliens rédigés par l'interprète et secrétaire du Département d'État américain. Arménien.

Ces rapports ont par la suite été imprimés sous le nom "*L'histoire de l'ambassadeur Morgenthau*" et ont souvent été utilisés par les Arméniens comme preuve du génocide. Le livre n'est / n'était pas en réalité celui de Morgenthau, mais a été écrit par Burton J. Hendrick pour 15 000 \$⁵⁶. En comparant ce livre avec le propre "*journal*" de Morgenthau, les écarts et les falsifications trouvés dans le faux livre sont évidemment déjà montrés. Heath Lowry décrit en détail dans son livre: "*L'histoire derrière l'histoire de l'Ambassadeur Morgenthau*" comment les fausses informations contenues dans le livre dévient les faits, c'est-à-dire les vérités dans les coulisses de l'histoire de l'ambassadeur Morgenthau⁵⁷.

Un autre exemple de contrefaçon est le livre "*Memories of Naim bey*", écrit par Aram Andonian, basé sur les souvenirs présumés d'un fonctionnaire turc nommé Naim(!), Qui aurait vécu à Alep. Tous les télégrammes du livre, appartenant prétendument à

⁵⁶ Aya, Şükrü Server; "*Preposterous Paradoxes of Ambassador Morgenthau* (*Paradoxes absurdes de l'ambassadeur Morgenthau*)", Belfast, 2013, p. 11-15-182

⁵⁷ Lowry, Heath; "*The story Behind Ambassador Morgenthau's Story* (*L'histoire derrière l'histoire de l'Ambassadeur Morgenthau*)", The Isis Press, Istanbul, 1990

Talat Pacha, se sont révélés plus tard faux⁵⁸. La signature du gouverneur d'Alep, Mustafa Abdulhalik Bey, qui est prétendument sur les documents, a été forgée, comme l'a Bekir Sami Bey, mais pas Mustafa Abdulhalik Bey, gouverneur d'Alep à l'époque.

La date et le numéro sur les documents ne correspondent pas au système de numérotation systématique des archives ottomanes, puisque les faux documents produits par les Arméniens avaient été créés sans prêter attention à la différence entre les deux calendriers: le calendrier "*miladi*"⁵⁹ et le "*rûmi*" qui était alors utilisé dans l'Empire ottoman⁶⁰.

Par exemple, un document qui doit être numéroté après 502, selon la date sur le document, reçoit le numéro de séquence 1181. Dans le numéro de séquence donné, il y a un document réel sur le forage de puits artésiens dans le désert du Sinaï. . Les documents andoniques étaient écrits sur du papier scolaire rayé, bien que le papier officiel soit utilisé dans la correspondance de l'Empire ottoman; et il n'y a

⁵⁸ Lewy, Guenter; "*Ermeni Sorununu Yeniden Tartışmak (Discuter à nouveau de la question arménienne)*", Ermeni Araştırmaları dergisi (*Revue des études arméniennes*), № 18, Ankara, Été 2005

⁵⁹ *miladî*: Calendrier Gregorien

⁶⁰ *rûmî*: Un ancien calendrier solaire qui a été utilisé en Turquie jusqu'en 1925

aucune trace d'un fonctionnaire turc nommé Naim qui vivait dans la province d'Alep à cette époque⁶¹.

D'autre part, la manière d'utiliser la langue turque utilisée dans ces documents produits par les Arméniens est déformée en termes de langue et de grammaire et est pleine d'expressions qui sont impossibles à utiliser par de vrais fonctionnaires Ottomans⁶². D'autres personnalités objectives et impartiales comme l'historien néerlandais Erik Zürcher, Michael M. Gunter et Andrew Mango, entre autres, admettent également que les documents andoniques étaient faux⁶³.

Les Arméniens ont poursuivi leur falsification de documents également sous le nom d'Hitler. Celui qui, prétendument, avait parlé, le 1er septembre 1939, le jour du début de la Seconde Guerre mondiale, à Obersalzberg, une semaine avant l'attaque polonaise, aux généraux allemands en langue allemande. Ils ont

⁶¹ **Orel, Şinasi et Yuca, Süreyya;** "*The Talat Pasha Telegrams, Historical Fact or Armenian Fiction*", Nicosia, 1983

⁶² "*Orly Saldırısı Davası (19 Şubat - 2 Mart 1985)*, Şahit ve Avukat beyanları (*Cas d'attaque d'Orly [du 19 février au 2 mars 1985], déclarations de témoins et d'avocats*)", Ankara Üniversitesi, Siyasal Bilgiler Fakültesi (*Université d'Ankara, Faculté des sciences politiques*), Ankara, 1985, p.42

⁶³ **Zürcher, Erick Jan;** "*Turkey: A Modern History (Turquie: une histoire moderne)*", Londrés, 1997, p. 121

ensuite ajouté un chapitre supplémentaire au discours dans la traduction anglaise avec le titre "*About the Armenians* (À propos des Arméniens)", qui n'était pas inclus dans le texte original du discours.

Ils disent que, dans son discours, Hitler aurait dit: "*J'ai ordonné à mes continents de la mort d'éliminer les Polonais, les enfants, les jeunes et les vieux*", et conformément à la prétention de mensonge des Arméniens; et ils allèguent qu'il a continué à utiliser le phrase: "*Qui se souvient des Arméniens, massacrés par les Turcs, de toute façon?*" Cependant, historiquement, il n'y a rien et en aucun cas une telle déclaration sur les Arméniens dans le texte original du discours d'Hitler⁶⁴.

Mais en fait, après la guerre, le Tribunal de Nuremberg, où les criminels de guerre ont été jugés, a approuvé le discours d'Hitler en le numérotant aux formats USA-29 et USA-30. Cependant, ces textes ne contiennent pas la phrase sur les Arméniens qui aurait été parlée par Hitler⁶⁵.

⁶⁴ **Ataöv, Türkkaya;** "*Hitler and the Armenian Question* (*Hitler et la question arménienne*)", Ankara University - Faculty of Political Science (*Université d'Ankara, Faculté des sciences politiques*), Ankara, 1984, p.3-11

⁶⁵ "*Orly Saldırısı Davası*(*Le cas d'attaque d'Orly*)", *ibid.*, p.46

Des Arméniens qui ont également tenté d'utiliser Mustafa Kemal Atatürk dans la production de documents contrefaits, sur la base d'un livre de l'écrivain français Paul du Veou, allèguent que Mustafa Kemal Atatürk a témoigné en cour martiale à Istanbul le 27 janvier 1920 et qu'il y a déclaré que les Turcs auraient massacré les Arméniens.

L'écrivain français Paul du Veou, probablement sous le contrôle des *États de la Triple Entente* en 1919-1920, quand Istanbul était sous son occupation, en publiant la *Déclaration de Mustafa Kemal* en français dans les journaux *Le Bosphore* et *La Renaissance* avait été influencé pour ces nouvelles irréelles et pour cette raison, il avait mis ces mauvaises informations sous la forme d'une note de *bas de page* dans son livre, sans enquêter ni douter si ces informations étaient correctes ou non. Et plus tard, cette même information a également été utilisée par le pasteur arménien Jean Naslian. Le berger arménien Naslian a confondu Mustafa Kemal avec "*Süleymaniyeli Mustafa Pasha*", qui a ensuite été nommé "*Nemrud Mustafa Pacha Divan-ı Harbi* (la cour martiale de Mustafa Pacha le cruel)", qui était un membre de la cour martiale qui alors il serait établi. Bien qu'avant la publication du livre dudit prêtre,

l'écrivain arménien Guerguerian ait été informé de la situation et a rappelé à Naslian que la déclaration en question était une erreur et que cette déclaration devait être supprimée du livre, mais il ne l'a pas fait.⁶⁶

En fait, le magazine arménien *The Armenian Review* publié à Boston a dû admettre qu'Atatürk n'avait aucune explication dans l'article signé par James Tashjian, paru dans le numéro d'automne de 1982. Le titre de l'article est intitulé "*Déclaration erronée attribué à Atatürk*".⁶⁷

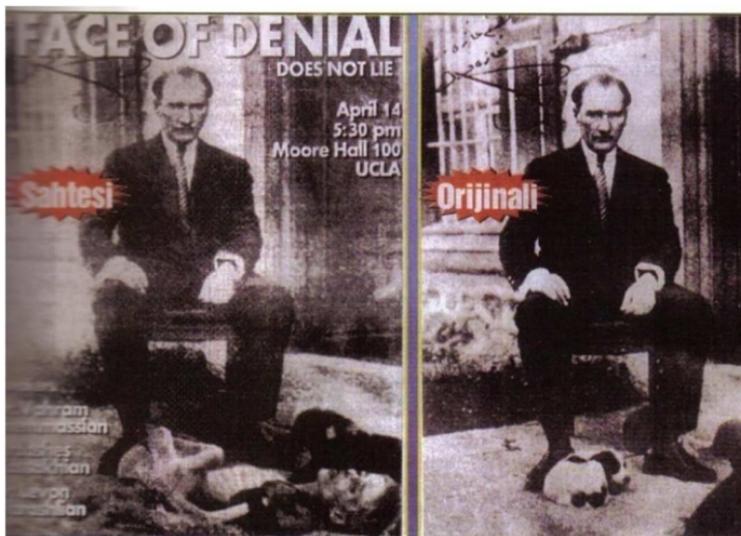
Cependant, les Arméniens continuent, même aujourd'hui, à affirmer que ces mots appartenaient à Atatürk dans des contextes où le sujet est inconnu. Puis, en 2005, les Arméniens qui ont présenté les mots non-Atatürk comme ses propres mots, ont ainsi signé un autre faux en utilisant le nom Atatürk. Et les Arméniens américains, qui menaient un panel sur le génocide à l'Université UCLA en Californie, ont

⁶⁶ Kantarcı, Şenol; "*Ermenilerce Atatürk'e Atfedilen Sözler ve Divan-ı Harb-i Örfi ile Ermeni Teröristleri Tarafından Şehit Edilenlere Atatürk'ün Gösterdiği İlgi* (L'intérêt d'Atatürk par les terroristes arméniens avec le Cour du Conseil martial d'État)", *Ermeni Araştırmaları Dergisi (Revue des études arméniennes)*, № 4, pp. 92-121, Ankara, 2002

⁶⁷ "*Orly Saldırısı Davası (Le cas d'attaque d'Orly)*", *ibid.*, p.47

montré un photomontage dans lequel Atatürk a été vu devant un cadavre.

En fait, en vérité, c'était une carte postale originale que Mustafa Kemal Atatürk a envoyée à sa femme Latife Hanım, montrant des chiots devant les pieds d'Atatürk, mais ces chiots avaient été retirés de l'image par Arméniens, mettant à sa place une photo du corps d'un enfant. Avec cet acte, ils ont essayé de présenter Atatürk comme un génocide. La forme originale et la fausse photo sont montrées côte à côte ci-dessous:



Dos fotos juntas: La falsificada y la original

Un autre exemple des Arméniens qui produisent de fausses images à travers des photographies est dans le livre de Donald Bloxham: "***The Great Game of Genocide, Imperialism, Nationalism and the Destruction of the Ottoman Armenians*** (*Le grand jeu du génocide, l'impérialisme, le nationalisme et la destruction des Arméniens ottomans*)", publié par l'Université d'Oxford en 2005.

Également sous la photo suivante exposée au *Musée du génocide à Erevan* et déclarée appartenir à la collection *Saint-Lazare Mkhitarian*: "*Le fonctionnaire turc se moque de la faim des enfants arméniens en leur montrant du pain*".

Le professeur Dr Jeremy Salt, historien australien, professeur de science politique à l'Université de Bilkent, était suspect de voir que la personne représentée comme un officier ottoman sur la photo portait une veste au lieu d'une chemise sans col et fez et portait une cravate; puis, doutant de la même manière de la disproportionnalité des parties du corps des personnes sur la photo, il a lui-même examiné la photo par des experts en laboratoire.

Dans le laboratoire photo, les experts ont déterminé que lorsque les pixels de la photo étaient

agrandis 2400 fois, la photo serait formée en combinant des pièces prises à de nombreux endroits différents et la photo était fausse. Le professeur Salt a renvoyé l'affaire à la Fédération des associations turques du Royaume-Uni.

Puis, le 19 octobre 2009, M. Servet Hassan, coordinateur général de la Fédération et président du *Comité de lutte contre les accusations non fondées*, a envoyé une lettre de plainte à Christopher Wheeler, éditeur de l'histoire des publications d'Oxford.

Par conséquent, Wheeler, dans sa réponse du 2 novembre 2009, a reconnu qu'ils avaient fait une erreur, que la photo, composée de plusieurs pièces, avait été produite par photomontage, ce qui signifie que la photo n'était rien de plus qu'un faux ; et ont signalé qu'en conséquence, ils avaient détruit le stock du livre qu'ils avaient en leur possession. Cependant, ce livre était déjà distribué dans les bibliothèques de nombreux pays du monde, principalement au Royaume-Uni, et était toujours à la disposition du lecteur.

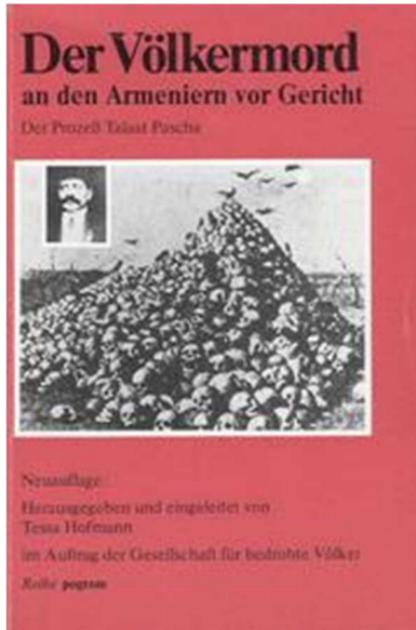


Pourtant, les Arméniens continuent leurs activités d'installation de peinture simulée dans des livres imprimés du monde entier. Par exemple, dans le livre *"Der Völkermord an den Armeniern vor Gericht (Massacre arménien devant la Cour)"*, l'image de Talat Pacha est placée dans le coin supérieur gauche de l'image composée de crânes empilés les uns sur les autres, et essayez de donner l'image comme si *"Talat Pacha avait massacré des innocents"*.

Au verso de la couverture intérieure du livre: *"Il ne fait aucun doute que la photographie du livre montre les pyramides du crâne en Anatolie occidentale en 1916-1917, c'est-à-dire la barbarie turque"*.

Cependant, l'image n'a en fait rien à voir avec les Arméniens. Mais la peinture, actuellement exposée à la *Galerie Nationale Tretiakov* à Moscou, est une peinture du peintre russe **Vasili Vasiljevitch Vereshchagin**, et cette peinture est intitulée "*L'apothéose de la guerre - 1871*". Et la peinture a été réalisée **44 ans avant** la migration arménienne.

La même image de montage a été utilisée dans le livre "*Der Prozess Talaat Pascha (Le Procès Talaat Pacha)*", préparé par Tessa Hofmann, qui comprenait le procès-verbal du procès sur Talat Pacha. En d'autres termes, des documents et des images falsifiés produits par des Arméniens sont également utilisés pour soutenir des thèses arméniennes sans enquêter ni le savoir très bien mais exprès.



The Apotheosis of War (L'apothéose de la guerre) Vasili Vasilyevitch Vereshchagin

Une autre forme de falsification pratiquée par les Arméniens dans les documents est que les images des Turcs massacrés par les Arméniens sont montrées sous la forme des Arméniens massacrés par les Turcs. Dans le journal russe "*V Novom Svete (Dans le nouveau monde)*" à New York, un Arménien nommé Eduard Pariyants a montré des images d'enfants turcs massacrés dans le génocide de Khojaly⁶⁸ en tant que victimes du soi-disant génocide arménien de 1915.

Selon l'agence APA, Felix Tzertvadze, qui vit en Floride et qui a écrit quelques livres sur le terrorisme arménien, a découvert ce fait. Tzertvadze, qui a immédiatement reconnu les victimes du génocide de Khojaly lorsqu'il a vu les images en question, a fait appel aux institutions publiques azerbaïdjanaises et aux organisations de la diaspora et a rendu compte de la situation⁶⁹.

⁶⁸ *Le massacre de Khojaly* : également connu sous le nom de "tragédie de Khojaly", était le meurtre de masse de 613 civils Azerbaïdjanais dans la ville de Khojaly le 26 février 1992 par les Arméniens.

⁶⁹ *T.C. Başbakanlık Basın yayın ve Enformasyon Genel Müdürlüğü (République Turque - Direction Générale de la Presse et de l'Information du Premier Ministre): "Another Armenian Fraud (Une autre fraude arménienne)", journal 'Gün Seher' gazetesi, Bakou, 30 octobre 2007*

Un événement similaire a déjà eu lieu lors d'une exposition en Allemagne auparavant, mais malgré cela, de telles peintures sont toujours exposées au Musée du génocide à Erevan.

NOMBRE DE TURCS MASSACRÉS DANS 4 PROVINCES DE L'EST DE L'ANATOLIE ENTRE LES ANNÉES 1912-1922

Selon le professeur Justin Mc Carthy, l'historien américain, 18% (2 500 000) de la population musulmane d'Anatolie sont morts entre 1912 et 1922. Le nombre de Turcs tués dans les seules provinces orientales de la Turquie est de 1 189 132 personnes et la distribution de ce nombre par province est la suivante:⁷⁰

⁷⁰ McCarthy, Justin; "*Ölüm ve Sürgün (Mort et exil)*", traduit par: Sarıkaya, Fatma; Atatürk Kültür, Dil ve Tarih Yüksek Kurumu, Türk Tarih Kurumu Yayınları (*Institution supérieure d'Atatürk pour la culture, la langue et l'histoire; Publications de la Société historique de Turquie*), Ankara, 2014, p.265; Selvi, Halûk; "*Geçmişten Günümüze Ermeni Sorunu ve Avrupa (Cuestión armenia y el comportamiento de Europa del pasado al presente)*", Sakarya Üniversitesi Türk-Ermeni İlişkileri Araştırma Merkezi Yayını (*Publication du Centre de recherche sur les relations turco-arméniennes de l'Université de Sakarya*), Sakarya-Turquie, 2006, p.102

PROVINCE*	LA POPULATION MASSACRÉS	PROPORTION DE LA POPULATION
VAN	194.167	% 62
BİTLİS	169.248	% 42
ERZURUM	248.695	% 31
DİYARBAKIR	158.043	% 26
MAMURAT-İL AZİZ (<i>aujourd'hui: Elazığ</i>)	89.310	% 16
SİVAS	186.413	% 15
HALEP	50.838	% 9
ADANA	42.511	% 7
TRABZON	49.907	% 4
TOTAL	1.189.132	% 24

* Les provinces du graphique couvrent 19 de nos provinces selon les frontières politiques actuelles.

L'examen des chiffres fournis par McCarthy révèle que 31% de la population Musulmane a été tuée dans la province d'Erzurum, 42% dans la province de Bitlis et 62% dans la province de Van.

Le professeur Justin McCarthy expliquant la méthode de calcul des pertes des Turcs et des Musulmans dit:

"... puisque j'ai toujours accepté le principe de garder les chiffres contre ma propre thèse pour éviter les critiques selon lesquelles je me suis appuyé sur des calculs bizarres, on peut supposer que les chiffres liés au nombre de morts de Musulmans sont inférieurs à la vraie quantité ".⁷¹

En plus du massacre dans la géographie de la Turquie, 413 000 Turcs et Musulmans ont été massacrés dans les régions de Bakou, Ganja, Tbilissi, Kutaisi, Kars et Revan (Erevan) en Transcaucasie. Les 1.189.132 morts en géographie d'Anatolie entre 1912-1922 avec les 413.000 morts en Transcaucasie, le nombre de Turcs et de Musulmans assassinés atteint un nombre de 1.602.132. De plus, la situation des Turcs massacrés est très différente de la des Arméniens décédés lors d'une migration forcée.

Alors que la plupart des Arméniens décédés, au cours de la migration susmentionnée, en raison d'épidémies et de l'état des routes, les Turcs qui ont été

⁷¹ McCarthy, Justin; *ibid.*, p. 380

massacrés par des Arméniens ont été détruits sous la torture, victimes d'une attaque raciste.⁷²



Kars'ta Ermeni'ler tarafından ayakları başlarına bağlanarak katledilen Türk'ler

Les Turcs, tués par les Arméniens à Kars, les jambes attachées à la tête.

⁷² **Konukçu, Enver;** "Ermenilerin Yeşilyayla'daki Türk Soykırımı [*Génocide des Turcs par les Arméniens à Yeşilyayla*] (11-12 mars 1918)", Atatürk Üniversitesi Rektörlüğü Yayını (*Publication du Rectorat de l'Université Atatürk*) № 674, Ankara, 1990, pp.18-26- 54-57-68-91-93

DES TURQUES FORCÉS D'ÉMIGRER POUR ÉCHAPPER AU MASSACRE ARMÉNIEN

En plus des massacres, une proportion importante de la population turque dans les régions soumises à la persécution arménienne a été forcée de quitter leurs territoires et forcée d'accepter le statut de réfugié pour survivre au massacre.

Selon les conclusions du professeur Justin McCarthy à partir des statistiques démographiques, le statut des Turcs contraints d'émigrer est indiqué dans le tableau suivant région par région⁷³:

⁷³ McCarthy, Justin; *ibid.*, p. 257

EMPLACEMENT	LIEU DE MIGRATION	LA POPULATION MIGRÉE
TRABZON et ERZURUM EST	SAMSUN	79.100
ERZURUM	SİVAS	300.000
À L'EST-SUD D'ERZURUM et VAN	MURATÜL AZİZ (Elazığ)	80.000
VAN-BİTLİS	DİYARBAKIR	200.000
LA SOMME INTERMÉDIAIRE		659.100
DE DIVERSES RÉGIONS	À D'AUTRES PROVINCES	43.800
SOMME FINALE		702.900

Dans le document du 7 juin 1919 aux archives de la Direction Générale du Premier ministère de la République Turque, il est indiqué que:

“Des habitants des provinces d'Erzurum, Trabzon, Bitlis, Van et Sanjak (Sandzak)⁷⁴, un de la province d'Erzincan; Plus d'un million de Turcs et de Musulmans ont été contraints de migrer vers les régions de l'intérieur sans

⁷⁴ **Sanjak**: “Sandzaqué” qui est une extension d'une ville dans le système urbain

conditions de santé ou de vie, privés du soutien de l'État, que 701.166 personnes étaient mortes de réfugiés à la suite des attaques de plus en plus violentes et les dures conditions migratoires, que ce montant est basé sur les registres officiels du gouvernement, et que si vous ajoutez une population musulmane en dehors du registre officiel qui est estimée à 300 000, cela s'ajoute au nombre de personnes tuées lors des migrations des quatre provinces mentionnées ci-dessus et une ville: Sanjak atteint un million ”⁷⁵.

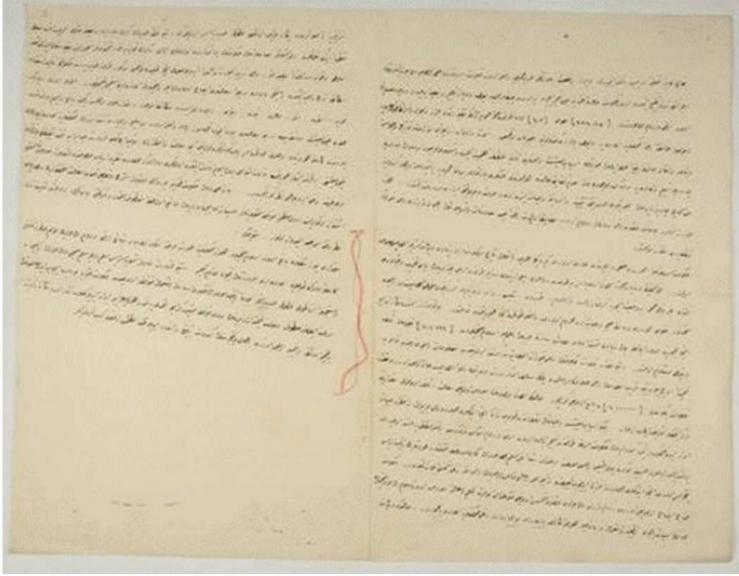
Veillez noter que le document nous donne des informations sur les migrants du village de seulement 4 provinces et un sanjak. Si les migrants des autres provinces orientales étaient inclus dans ce sumo, le nombre de migrants serait supérieur à 1,5 million. En fait, dans l'édition du 11 mai 1919 du journal Tasvir-i Efkâr, le nombre de Turcs qui ont émigré des provinces envahies par l'armée russe, dirigée par des

⁷⁵ **Başbakanlık Osmanlı Arşivi Hariciye Nezareti Siyasi Kısmı** (Premier ministère-archives ottomanes - La partie politique du ministère des Affaires étrangères): 2487/10, 8 N.1337, 7 juin 1919

Arméniens, a donné la somme de 1 604 031 personnes, et parmi ceux-ci⁷⁶, il est enregistré que 701 166 Turcs ont perdu la vie pendant la fuite de la persécution arménienne et de l'invasion russe. Les pertes des Turcs données dans ce document correspondent exactement aux montants mentionnés dans le document du 7 juin 1919 dans les dossiers de la Direction Générale des Archives du Premier Ministère susmentionné et le montant contraint à émigrer constitue 69,5% des Population musulmane de la région. Cependant, ces montants ne sont que le nombre de Turcs qui ont perdu la vie pendant la migration. Les 518 105 Turcs, dont l'identification des meurtriers et des victimes dans les documents ottomans est donnée en détail, et 413 000 Turcs et Musulmans tués dans le Caucase, au total,

⁷⁶ **Taşcıoğlu, Ömer Lütfi**; "*Belgelere Göre Türk-Ermeni İlişkilerinde Katliam ve Soykırım İddiaları (Allégations de génocide et de massacres dans les relations turco-arméniennes, selon les documents)*", Thèse de doctorat à l'Institut des sciences sociales de l'Université de Gazi, 24 de Junio de 2014, p.276-277; **Tuncay Ögün**, "*Unutulmuş Bir Göç Trajedisi: Vilayat-ı Şarkıye Mültecileri [Une tragédie migratoire oubliée: les réfugiés des provinces de l'Est]-(1915-1923)*", publié par: Publication Babil, Ankara, 2004, p.37; "*Müslüman Muhacirler (Muhajirs [émigrants] musulmans)*", *Journal Tasvir-i Efkâr*, 11 mai 1919, p.2

ajoutent à ce chiffre: le nombre de Turcs et Musulmans tué par les Arméniens totalise 1 931 105.⁷⁷



Document daté du 7 juin 1919 aux Archives Ottomanes du Premier Ministère

⁷⁷ Taşcıoğlu, Ömer Lütfi; *"Türk-Ermeni İlişkilerinde Tarihi, Siyasi ve Hukuki Gerçekler (Faits historiques, politiques et juridiques dans les relations turco-arméniennes)"*, publié par: Publications académiques Nobel Akademik Yayınları), Ankara, 2015, p.347

En fait, Bruce Fein, conseiller juridique de l'ancien président américain Ronald Reagan, a déclaré:

“La Maison Blanche a mené une enquête en 1981, qui a révélé que les Arméniens avaient massacré plus de 2 millions de Turcs. Quand on ajoute les Turcs qui ont dû émigrer de leur terre pour échapper à l'occupation et au massacre, la perte turque de la Première Guerre mondiale atteint 2 400 000 personnes. Les Arméniens n'ouvrent pas leurs propres dossiers parce qu'ils ne veulent pas que ces faits soient révélés. ... La question la plus importante ici est la trahison des Arméniens. Les Ottomans se sont défendus. Les Arméniens, en particulier ceux qui vivent aux États-Unis, bénéficient grandement du mensonge du génocide. L'administration américaine ne veut pas affronter les Arméniens à cause des grosses sommes d'argent. Les Arméniens insistent pour ne pas ouvrir leurs propres fichiers. Parce qu'ils ne veulent pas perdre les gains du génocide au fil des ans. Sinon, la vérité

serait facilement révélée dès l'ouverture des dossiers..."⁷⁸

Bruce Fein explique avec ses déclarations qu'un nombre supérieur au nombre de Turcs ont été tués par des Arméniens pendant la Première Guerre mondiale.

⁷⁸ Fein , Bruce: "*Lies, Damn Lies and Armenian Deaths (Mensonges, putains de mensonges et morts arméniens)*", Huffpost World, June 4, 2009 (4 juin 2009)

COMPARAISON DES PERTES ET DES ARMÉNIENS TURQUES ET DE L'OBJECTIF TERRITORIAL DE L'ARMÉNIE

Le tableau suivant compare les pertes des Arméniens qui ont été contraints d'émigrer pendant la Première Guerre mondiale et les pertes des Turcs et des Musulmans qui ont été forcés de quitter leurs terres en raison du massacre arménien et de l'occupation russe:

PERTES D'ARMÉNIENS	
selon le pasteur VahanVardapet	280.000
selon Kara Shemsi	250.000
selon les documents des archives ottomanes	56.610
LES PERTES DES TURQUES ET DES MUSULMANS	
selon Bruce Fein	2.400.000
selon Kara Shemsi	2.000.000
selon Justin McCarthy	1.602.132*
selon les documents des archives ottomanes	1.931.105**

* De ce montant, les 413 000 représentent le nombre de Turcs et de Musulmans massacrés dans le Caucase.

** Sur ce montant, les 1 000 000 sont ceux qui sont morts sur les routes en fuyant l'occupation russe et la persécution arménienne, les 518 105 sont ceux qui ont été massacrés par les Arméniens dans leurs régions (déjà documentés), et les 413 000 sont les qui ont été massacrés dans le Caucase.

À la suite de toutes ces informations révélées dans les documents ci-dessus, il est révélé que beaucoup plus de Turcs et de musulmans sont morts en raison des guerres arméniennes, des migrations et des massacres que les Arméniens qui sont morts pendant les années de migration forcée et pendant et après la Première Guerre mondiale. Cependant, les Arméniens, qui réussissent très bien à rédiger une "littérature des victimes", augmentent chaque année le nombre de leurs pertes lors de la Première Guerre mondiale, tandis que les pays qui souhaitent se prononcer sur les revendications arméniennes dans leurs parlements, sont basés sur ces chiffres arméniens exagérés.

Le Dr Justin McCarthy a affirmé que le nombre d'Arméniens vivant en Anatolie à l'époque était de 750 000 et que la plupart d'entre eux ont migré vers d'autres pays avant le début de la guerre, et que même si ceux-ci étaient ignorés et on supposait que les Turcs auraient massacré tous les Arméniens qui vivaient en Anatolie, les Turcs devraient tuer "deux fois" chaque individu arménien afin de commettre un assassinat aussi important de 1 500 000 personnes (*Arméniens*),

comme il est allégué, et dit: "*il est impossible que une telle chose fonctionne*",⁷⁹.

Les Arméniens ont poursuivi le '*massacre turc*' après la Première Guerre Mondiale: ceux qui savaient l'opportunité de retirer l'Armée Turque aux frontières de 1914 avec l'Armistice de Mondros, le 30 octobre 1918, ont brûlé 38 villages dans et autour de Kars et 14 620 personnes ont été massacrées. Après que les Arméniens ont massacré 11 000 Turcs supplémentaires dans la région de Sarikamish, la Grande Assemblée Nationale Turque (TBMM) a déclaré la mobilisation. Et l'armée turque, sous le commandement de KazımKarabekir Pacha, a rapidement pris Sarıkamış, Kars et Gyumri le 7 novembre; et à la demande des Arméniens, "*l'Accord de Paix de Gyumri*" fut signé avec l'Arménie le 3 décembre 1920.

Après la victoire de Sakarya, le Traité de Kars a été signé le 13 octobre 1921 entre les Républiques Soviétiques d'Azerbaïdjan, de Géorgie et d'Arménie et le gouvernement de la Grande Assemblée nationale à travers la Russie Soviétique, et le Traité de Moscou,

⁷⁹ McCarthy, Justin; "*Turkish-Armenian Relations (Relations turco-arméniennes)*", TASAM (Türk Asya Stratejik Araştırmalar Merkezi [Centre Asie-Turquie d'Études Stratégiques]) 3. Dünya Türk Forumu (*Troisième Forum Mondial Turc*), Trakya Üniversitesi (*Université de Trakya [Thrace]*), Edirne, 29 de Mayo de 2014

qui il avait été signé auparavant, entre la République Turque et la Russie Soviétique, le 16 mars 1921, il a été accepté de s'appliquer aux trois Républiques Soviétiques... Le 6 mars 1989, cependant, le Parlement Arménien a décidé de mettre fin à l'Accord de Moscou le 16 mars 1921, sur laquelle la frontière actuelle de la Turquie avec l'Arménie avait été établie, et a déclaré qu'ils n'acceptaient pas la frontière turco-arménienne.

Les Arméniens, malgré le statut réel, ne reconnaissent pas encore les frontières turques et dans la **Déclaration d'Indépendance**, et montrent les 19 provinces de la Turquie à l'intérieur de leurs frontières, sous le nom d'**Arménie Occidentale**. Et puis il est indiqué dans la section initiale de la **Constitution Arménienne** que: "*Le peuple arménien accepte la Déclaration d'Indépendance de l'Arménie comme les principes de base de l'État d'Arménie et l'Esprit National Arménien*". L'article 13 de la même constitution se lit comme suit: "*Les armoiries de la République d'Arménie se composent du **Mont Ararat** et de l'**Arche de Noé**, avec les armoiries des quatre royaumes arméniens*"⁸⁰

⁸⁰ **Constitution of Republic of Armenia**, Administration of the President of the Republic of Armenia (*Constitution de la République d'Arménie, Administration du Président de la République d'Arménie*), № 26, Baghramian Avenue, Yerevan e-mail, <http://www.president.am/library/constitution/eng/?chapter=9>

LES ARMÉNIENS QUI MASSACRENT DES DIPLOMATES TURCS

10 ans avant la migration forcée, les Arméniens qui, avec l'assassinat du Sultan Abdülhamit II., ont commencé leurs initiatives pour massacrer les hommes du gouvernement turc, ont suivi la même voie, tuant TalatPaşa, Sait Halim Pacha, Bahattin Shakir, CemalAzmi, Enver Pacha et Djemal Pacha. Ils ont même tenté de commettre un meurtre contre Atatürk. Après 1973, ils ont commencé à assassiner les diplomates et ont ainsi tué 110 personnes employées à des degrés divers dans les consulats turcs dans divers pays en dehors de la Turquie.

Le 27 janvier 1973, le consul général de Turquie à Los Angeles Mehmet Baydar et le consul BahadırDemir ont été tués par un vieil Arménien à Santa Barbara, Californie, États-Unis. Avec ce meurtre, le processus a commencé. Et avec le temps, les Arméniens ont mené de nombreuses attaques dans 38 villes de 21 pays. Ils ont tué 42 Turcs et 4 des gens d'autres pays et blessé 15 Turcs et 66 des gens d'autres pays.

MENACES ARMÉNIENNES ET ACTES TERRORISTES CONTRE LES PARLEMENTAIRES ET LES HISTORIENS D'AUTRES PAYS

Les Arméniens, en plus d'assassiner des diplomates turcs, exercent souvent des pressions et menacent des parlementaires et des scientifiques d'autres pays et États. Le rapport Vandemeulebroucke, adopté par le Parlement Européen (PE) en 1987 comme base pour la résolution du génocide *-le soi-disant génocide arménien-*, bien que frustré par un vote de la commission politique du PE, à la suite des menaces et des pressions des Arméniens, a été nouveau à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale du PE; et les parlementaires qui se sont opposés au rapport et au projet de résolution ont été menacés par les Arméniens qui se sont infiltrés dans le Parlement, et la décision a donc été adoptée. Lors de la réunion, le député allemand Wedekind a déclaré que:

"avait été menacé avec une arme à feu" et que "la réunion ne pouvait se tenir dans 'ces' circonstances"⁸¹.

Les Arméniens appliquent souvent des actes de répression et des menaces similaires dans tous les parlements, où des projets de résolution sur la question arménienne sont discutés. De nombreux autres groupes d'intellectuels soumis aux pressions et aux menaces des Arméniens sont des érudits et des historiens impartiaux et objectifs qui ne sont pas seulement des Turcs mais aussi des personnalités d'autres pays.

Quelque soixante-neuf historiens de divers pays du monde, qui avaient publié un communiqué déclarant que les allégations de génocide étaient infondées et injustes, ont été menacés par des Arméniens; et certains autres universitaires travaillant sur ce sujet ont été invités à garder le silence; ils ont tous été réduits au silence par diverses méthodes.

Une campagne de presse a été lancée contre le professeur Bernard Lewis, qui conseillait l'ambassadeur de Turquie, et qui était jugé pour avoir

⁸¹ **Tacar, Pulat;** "*Avrupa Parlamentosunun 1987 Yılında Aldığı Karar (Décision du Parlement Européen en 1987)*", Ermeni Araştırmaları Dergisi (*Magazine d'Études Arméniennes*), № 18, Été 2005

nié le génocide arménien. Et puis aussi le professeur Justin McCarthy a essayé de le faire expulser de l'*alma mater* où il travaillait⁸².

Le professeur Stanford Shaw a également commencé à recevoir des menaces des Arméniens après avoir expliqué qu'il n'y avait rien de tel que le génocide arménien; La classe où il enseignait a été agressée et sa maison à Los Angeles a été bombardée par des Arméniens, puis le professeur Shaw a été contraint de chercher refuge en Turquie en 1981⁸³.

Seuls quelques exemples des actes terroristes arméniens mentionnés montrent déjà que les Arméniens n'ont même pas la maturité pour entendre la vérité.

⁸² McCarthy, Justin; "*Bırakın Tarihçiler Karar Versin (Laissons les historiens décider)*", Ermeni Araştırmaları Dergisi (Magazine d'Études Arméniennes), № 1, Mars-avril-mai 2001

⁸³ "*Vefat Eden Bilim Adamları (Científicos fallecidos)*", Ermeni Araştırmaları (Revista de Estudios Armenios), № 23-24, 2006

ÉLEVATION DE LA NOUVELLE GÉNÉRATION PAR DES ARMÉNIENS COMME ENNEMIS AUX TURQUES

Les Arméniens ne se contentent pas de dénaturer les faits, mais éduquent systématiquement les nouvelles générations sous la forme d'ennemis de la Turquie et des Turcs. Dès l'âge de 5 ans, les enfants arméniens sont emmenés au Musée du génocide à Erevan (Yerevan / *en turc*: Erivan / *en arménien*: Երևան / Երեվան) pour se faire laver le cerveau avec de faux documents, de fausses images et des effets audiovisuels.

La Turquie, à son tour, approuve les décisions des Nations Unies concernant la compréhension des travaux du *Comité pour l'élimination de la discrimination raciale et l'arrêt du discours de haine*, et obéit aux critères établis par l'UNESCO pour: "*extraire et éradiquer les stéréotypes et les préjugés contre d'autres nations ou certains groupes*", a totalement éliminé les expressions qui pourraient nuire à d'autres pays et nations de tous leurs manuels, même sur des sujets corrects et justes.

D'autre part, les manuels Arméniens, Tous, sont pleins de revendications infondées contre les Turcs, ainsi que de nombreux blasphèmes, insultes et discours de haine⁸⁴.

Le fait que de nombreux pays qui se disent amis de la Turquie prennent les allégations et les insultes infondées dans les manuels arméniens dans leurs manuels est une sorte d'abdication de la raison. L'image suivante de la marche, spécialement conçue pour cela, afin que les enfants arméniens de l'école primaire, lors de leur marche, piétinent le drapeau turc. Et seul ce comportement des Arméniens serait suffisant pour montrer leur obsession de la concentration sur cette question.

⁸⁴ **Yılmaz, Salih;** "*Ermenistan Cumhuriyeti'nde Okutulan Onuncu Sınıf Tarih Ders Kitabında Türkler Aleyhine İfadeler* (Déclarations contre les Turcs dans le manuel d'histoire de dixième année enseigné en République d'Arménie)", *Türk Dünyası Araştırmaları Dergisi (Magazine Études du monde turc)*, № 177, décembre 2008



Des étudiants arméniens défilent sous le drapeau turc

MASSACRE DE KHOJALY⁸⁵ PAR DES ARMÉNIENS VISANT LES TURQUES AZERBAIENS

Poursuivant dans le dernier quart du 20e siècle. le massacre turc, le génocide turc des Arméniens le 26 février 1992 à Khojaly. Le Régiment Motorisé Russe Azerbaïdjanais № 366 a attaqué la région de Khojaly et a tué 63 enfants, 106 femmes et 70 personnes âgées. Au total, 613 487 personnes ont été mutilées; et de cette façon, ils ont asservi et conquis les sept régions de l'Azerbaïdjan ..., comprenant également la région de DağlıkKarabağ (Artsakh)⁸⁶.

⁸⁵ ***Khojali*** (en azéri: Xocalı) ou ***Ivanyan***: également connu sous le nom d'*Ay-Khodzhaly*, *Khodgalou*, *Khodzhaly*, *Khodzhaly*, *Khojalu*, *Khozjali*, est une ville de la République non reconnue de l'Artsakh (anciennement la République du Nagorno Karabakh). En 1992, il a été le lieu du massacre d'au moins 161 civils azéris de souche azerbaïdjanaise. Elle est située à environ 10 kilomètres (6,2 miles) au nord-est de la capitale de l'Artsakh, Stepanakert.

⁸⁶ **Attar, Aygün**; "***Karabağ Sorunu Kapsamında Ermeniler ve Ermeni Siyaseti*** (Arméniens et politique arménienne dans le contexte du conflit du Karabakh)", Atatürk Kültür, Dil veTarih Yüksek Kurumu, Atatürk Araştırma Merkezi (Institut

L'Arménie continue d'occuper le territoire de l'Azerbaïdjan *malgré les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies*. Plus de 1 000 000 de Turcs ont été contraints de fuir, laissant leurs terres dans les zones occupées, qui continuent de vivre *dans des tentes pour migrants*.



Un bébé turc tué par des Arméniens vidant le ventre de sa mère à Khojaly.

supérieur de culture, de langue et d'histoire d'Atatürk, Centre de recherche d'Atatürk), Ankara, 2005, p.145

LES RÉSULTATS

Les Arméniens ottomans ont poursuivi leurs soulèvements et rébellions avant et pendant la Première Guerre mondiale, passant chaque fois dans les rangs de l'ennemi et combattant contre l'armée turque en tant que troupes d'avant-garde des armées bulgares, russes, britanniques et françaises ... en dehors de cela, certains d'entre eux ont formé des gangs armés et massacré des civils innocents. Ces actes constituent le crime de trahison dans les lois pénales de tous les États du monde, avant - hier et aujourd'hui ... et la *peine capitale* est prévue dans les lois de tous les pays pour ce crime.

Malgré cela, l'Empire ottoman a souvent et souvent pardonné à ces Arméniens rebelles; cependant, les grâces et les graciés se sont de nouveau rebellés et ont poursuivi leurs mauvaises activités en faveur des armées ennemies et ont continué de massacrer la population civile turque et musulmane. Lorsque les soulèvements arméniens sont arrivés au point d'affecter l'issue de la guerre et que les massacres commis contre des civils innocents ont commencé à modifier la

structure de la population de la région, l'État ottoman a été contraint de migrer vers les Arméniens rebelles, qui visaient établir une Arménie indépendante, de là à un autre endroit, dans les zones non combattantes de son propre territoire.

Chaque jour, de nombreuses actualités, livres et films sur les pertes arméniennes sont portés à l'ordre du jour, présentant la pratique migratoire, que l'État ottoman avait appliquée à juste titre, un changement de lieu forcé, qu'ils tentent de faire accepter par "génocide". C'est illogique et injuste. Mais, le véritable génocide commis par les Arméniens contre les Turcs n'est ni dit ni entendu. La mort des Turcs qui ont été forcés de quitter leurs terres pour échapper à la persécution arménienne et de ceux qui ont perdu la vie pendant la migration et le retour ... tout cela n'est jamais à l'ordre du jour.

Selon les rapports des diplomates mondiaux: Sur les 438 758 Arméniens qui ont émigré, 386 148 (87%) sont arrivés dans des lieux de migration sûrs. 9 fois plus de Turcs (518 105) ont été massacrés en Anatolie. Mais sept fois plus de Turcs et de musulmans (413 000) ont été massacrés par des Arméniens en Transcaucasie. Sept fois plus que les 56 610 Arméniens décédés lors des migrations. Le nombre de Turcs contraints d'émigrer, afin d'échapper à la

persécution arménienne, est 3,5 fois (1 604 038) de plus que les Arméniens (438 758) qui ont été contraints d'émigrer. Et les deux tiers de ces Turcs, soit un million (1 000 000), ont perdu la vie sur les routes. Lorsque ce nombre s'ajoute au nombre de Turcs tués par des Arméniens dans leurs régions, le nombre de Turcs tués atteint un total de *deux millions*.

Cependant, les Arméniens, qui ont très bien réussi à traiter les coupables comme des opprimés, ont peu de mal à convaincre la communauté internationale que les Turcs ont commis un génocide contre eux. Et le *nombre présumé* d'Arméniens est en constante évolution et en augmentation. Chaque jour, on parle d'un plus grand nombre, d'autant plus qu'ils ont vraiment perdu la vie pendant la migration.

Et ainsi, ils élèvent leur nouvelle génération en tant qu'ennemis des Turcs avec de fausses allégations et de faux chiffres.

Plusieurs pays dans le monde, en revanche, acceptent des résolutions dans leurs parlements sur la base de cette désinformation, accusant les Turcs de génocide et prenant ce mensonge, qu'ils sont prêts à croire, sur le terrain et se plaçant ainsi à la place des juges. Ils utilisent ces fausses déclarations de mauvaise intention dans leurs manuels scolaires et citent des

affirmations arméniennes infondées, et ils font même des lois qui prennent cela pour un crime pour dire: "*il n'y a pas eu de génocide*".

En plus de violer le droit international, cette approche est une grande injustice contre la noble nation turque; dont la bravoure, l'honnêteté, la compassion et l'éthique de la guerre ont été acceptées et appréciées même par leurs ennemis tout au long de l'histoire. Les pays qui soutiennent les arguments arméniens en croyant que les revendications arméniennes non fondées ne devraient plus être insensibles aux événements historiques en Anatolie entre 1912 et 1922 et aux décisions concernant la **migration arménienne**⁸⁷, dans les formations formulées par les tribunaux internationaux, qui déclarent que La migration arménienne ne peut pas être acceptée comme un **génocide**; et ils doivent **mettre fin** à ces attitudes **injustes**.

⁸⁷ *Decision of Grand Chamber of the European Court of Human Rights (Décision de la Grande Chambre de la Cour européenne des Droits de l'Homme)*; ECHR 325 (2015) 15.10.2015

SOURCES:

A. DOCUMENTS D'ARCHIVES:

1-Archives ottomanes:

Başbakanlık Osmanlı Arşivi Dâhiliye Nezareti Şifre Kalemî (Premier Ministère - Affaires Intérieures - Section des Archives Ottomanes - Conservation des Mots de Passe) № 53/305, 54-A/226, 54-A/366, 55A/17, 55-A/77, 55-A/135, 55-291, 55-341, 57/110, 57/273, 58/124, 58/161, 59/123, 60/190, 62/21(Supplément -30)

Başbakanlık Osmanlı Arşivi Dâhiliye Nezareti (Premier ministère - Affaires intérieures - Section des archives ottomanes), EmniyetUmumMüdürlüğü 2. Şube (2e branche de la Direction générale de la sécurité) №: 2D/13, 6/29

&№ 7/52, 10/73

&№16/48, 63/54

&№ 93/120, 93/210

&№ 68/71, 68/80-83-84, 68/101

Başbakanlık Osmanlı Arşivi / Dahiliye Nezâreti - Osmanlı Arşivi Bölümü (*Premier ministère - Affaires intérieures / Section des archives ottomanes*), **Bab-ı âli Evrak** Odası (*Salle de documents*), Chiffre№ 341055

Başbakanlık Osmanlı Arşivi / Hariciye Nezareti / Osmanlı Arşivi Bölümü (*Premier ministère / Affaires étrangères / Section des archives ottomanes*), Mütareke (*L'armistice*), № 43/17 (*Supplément -XX*)

Başbakanlık Osmanlı Arşivi / Hariciye Nezareti / Osmanlı Arşivi Bölümü (*Premier ministère / Affaires Étrangères / Section des Archives Ottomanes*), **Hazine-i Evrak** (*Formalités administratives du Trésor*), Carton № 178, Dossier № 23

Başbakanlık Osmanlı Arşivi / Hariciye Nezareti / Osmanlı Arşivi Bölümü (*Premier ministère / Affaires Étrangères / Section des Archives Ottomanes*), **Siyasi Kısmı** (*La Section Politique*) № 2487/10, 8 N.1337 (7 juin 1919)

2-Archives de l'État-Major Général (Turc):

Genelkurmay Ataşe Arşivi (*Archives de l'état-major général des agrégats*), №: ½, Cls: 528, Dossier № 2061, Fihrist (*Index*) № 21-18, Doc. № 4/3671

3-Archives allemandes:

Alman Dışişleri Bakanlığı Siyasi Arşivi (Archives Politiques du Ministère Allemand des Affaires Étrangères): 1A Turkei (Turquie) 183, Armenischen Band (Volume d'Arméniens) Vol. 37, № 7122, R.14086

4. Archives américaines:

Amerikan Milli Arşiv ve Araştırma İdaresi (Administration de Recherche des Archives Nationales Américaines) [Archives Américaines NARA]; № 867.48 / 271: Ek/ Supplément № 310 № 867.4016 / 193, Copie № 484& № T1192, rouleau 4, 860J.01 / 431

5. Archives britanniques:

British Foreign Office Papers (Documents du Ministère Britannique des Affaires étrangères) № 371/6504/E.8515; Craigie, British Chargé d'Affaires et Washington, to Lord Curzon, № 722 de juillet 13, 1921, British Foreign Office Papers (Documents du Ministère Britannique des Affaires Étrangères), №371/6556/E.2730/800/44

6. Archives russes:

Rusya Federasyonu Devlet Arşivi (Archives d'État de la Fédération de Russie): RGVIA, *Fondation: 2100, liste: 1, dossier № 558, feuille № 172*

B. LIVRES:

"Aide-Mémoire Sur Les Droits des Minorités En Turquie", Présentée Aux Représentants Des Membres De La Société Des Nations, Association Nationale Ottomane Pour La Société Des Nations, Constantinople, 1922

Ataöv, Türkkaya; ***"An Armenian Falsification (Une Falsification Arménienne)"***, *publie en:* Sevinç Matbaası, Ankara, 1985

Ataöv, Türkkaya; ***"An Armenian Source (Une Source Arménienne): Hovannes Katchaznoui"***, Ankara University Faculty of Political Science (*Faculté des Sciences Politiques de l'Université d'Ankara*), Ankara, 1985

Ataöv, Türkkaya; ***"Hitler and the Armenian Question (Hitler et la Question Arménienne)"***, Faculté des Sciences Politiques de l'Université d'Ankara, Ankara, 1984

Atılğan, İnanç & Moumdjian, Garabet: "*Archival Documents of the Viennese Armenian - Turkish Platform (Documents d'Archives de la Plateforme Arméno-Turque de Vienne)*", Bentley University Academic Center, Los Angeles, California, 2009

Attar, Aygün: "*Karabağ Sorunu Kapsamında Ermeniler ve Ermeni Siyâseti (Arméniens et Politique Arménienne dans le Contexte du Conflit du Karabakh [Arsakh])*", Atatürk Kültür, Dil ve Tarih Yüksek Kurumu, Atatürk Araştırma Merkezi (*Institut supérieur de culture, de langue et d'histoire d'Atatürk - Centre de recherche d'Atatürk*), Ankara 2005

Aya, Şükrü Server: "*Preposterous Paradoxes of Ambassador Morgenthau (Paradoxes Absurdes de L'Ambassadeur Morgenthau)*", Belfast, 2013
Bakar, Bülent, Atatürk Araştırma Merkezi (*Centre de recherche Atatürk*), Ankara 2009

Demirer, Mehmet Arif & Cox Robert; "*Turkey - 1915 / Betrayal & Suicide at War (Deuxième Édition Révisée avec le Manifeste Original de Katchaznouni [1923] <dans la langue originale arménienne>)*"

"Ermeni Komitelerinin Amaçları ve İhtilal Hareketleri (Objectifs des comités Arméniens et de leurs mouvements révolutionnaires)", Genelkurmay Askeri Tarih ve Stratejik Etütler Başkanlığı Yayınları (*Publications Présidentielles sur l'Histoire Militaire et les Études Stratégiques de l'État-majeur Général*), Ankara 2003

Gürkan, Uluç; "*Malta Yargılaması, Özgün İngiliz Belgeleriyle (Procédures maltaises, avec documents originaux britanniques)*", publications Kaynak Yayınları, İstanbul, 2014

Halaçoğlu, Yusuf; "*Ermeni Tehciri ve Gerçekler (Délocalisation arménienne et les réalités [concernants] du 1914 au 1918)*", Türk Tarih Kurumu Yayınları Sayı 90 (*Publications de la Société d'Histoire Turque № 90*), Ankara, 2001

Irandoust (Ирандуст); "*Движущие Силы Кемалистской Революции Государственное Издательство (Promoteurs de l'Éditorial d'État de la Révolution Kémaliste)*", Moskova (*Moscou*)-Leningrad, 1928

Kajaznuni, Hovhannes (Ovannes, Kaçaznoui/Katchaz-nouni, *Le premier Premier ministre, du 6 juin 1918 au 7 août 1919, de la première République Indépendante d'Arménie*); "**Taşnak Partisi'nin (Artık) Yapacağı Bir Şey Yok** (*Le parti Dashnak n'a plus rien d'autre à faire [Rapport à la convention du parti]*)", traduit du russe vers le turc par: **Arif Acaloğlu** à İstanbul en 2014 et retraduit du turc vers le français par: **Dr.Orhan Altan** à İstanbul en juin 2006, Publication KaynakYayınları, İstanbul 2005, p.4-5

Katchaznoui, Hovhannes (premier Premier ministre de la Première République d'Arménie du 6 juin 1918 au 7 août 1919 [*premier Premier ministre de la Première République d'Arménie du 6 juin 1918 au 7 août 1919*]): “*The Armenian Revolutionary Federation (Dashnaktsoution) Has Nothing to Do Any More* (Քաջազունի, Յովհաննէս; ՀայՅեղափոխականԴաշնակցութեամբանհիմաստաբանւմնի)” traduit en Anglais par: **A.Callender, Matthew**, Armenian Information Service (*Service d'information arménien*)”, New York, 1955

Kantarci, Şenol; “*Amerika Birleşik Devletlerinde Ermeniler ve Ermeni Lobisi (Les Arméniens et le lobby arménien aux États-Unis)*”, Publications Aktüel Yayınları, Istanbul, 2004

Konukçu, Enver; “*Ermenilerin Yeşilyayla'daki Türk Soykırımı (Génocide contre les Turcs par les Arméniens à Yeşilyayla [11-12 mars 1918])*”, Atatürk Üniversitesi Rektörlüğü Yayımı (*Publication du Rectorat de l'Université Atatürk*), № 674, Ankara, 1990

“*Livre Bleu du Gouvernement Britannique Concernant le Traitement des Arméniens Dans Le'empire Ottoman 1915-1916*”. **Lowry, Heath**; “*The Story behind Ambassador Morgenthau's Story (L'histoire derrière l'histoire de l'Ambassadeur Morgenthau)*”, The Isis Press, Istanbul, 1990

Mazıcı, Nurşen; "*ABD'nin Güney Kafkasya Politikası Olarak Ermenistan Sorunu (La question d'Arménie comme politique américaine dans le Caucase du Sud)*", *Publicaciones Pozitif Yayınları*, İstanbul, 2005

McCarthy, Justin; "*Ölüm ve Sürgün (Mort et exil)*", *traduit par: Fatma Sarıkaya*, Atatürk Kültür, Dil ve Tarih Yüksek Kurumu, Türk Tarih Kurumu Yayınları (*Institut supérieur de culture, de langue et d'histoire d'Atatürk, Publications de la Société de l'histoire de la Turquie*), Ankara, 2014

"Orly Saldırısı Davası (19 Şubat - 2 Mart 1985) - Şahit ve Avukat beyanları (Cas de l'attaque d'Orly [19 février au 2 mars 1985], déclarations de témoins et d'avocats]", Ankara Üniversitesi, Siyasal Bilgiler Fakültesi Yayınları (*Publications d'Université d'Ankara, Faculté des sciences politiques*), Ankara, 1985

Öğün, Tuncay; "*Unutulmuş Bir Göç Trajedisi Vilâyat-ı Şarkıye Mültecileri - 1915-1923 (Une tragédie migratoire oubliée des réfugiés de provinces de l'Est -1915-1923)*", *Publicaciones Babil Yayınları*, Ankara, 2004

Özdemir, Hikmet / Çiçek, Kemal / Turan Ömer / Çalık, Ramazan / Halaçoğlu, Yusuf; "*Ermeniler: Sürgün ve Göç (Les Arméniens: exil et [im/migration])*", Türk Tarih Kurumu yayınları, Ankara, 2004

Perinçek, Mehmet; "*Rus Devlet Arşivlerinden 150 Belgede Ermeni Meselesi (La question arménienne dans 150 documents d'archives d'État russes)*", *Publicaciones Kırmızı Kedi Yayınları*, İstanbul, 2012

Selvi, Haluk; "*Geçmişten Günümüze Ermeni Sorunu ve Avrupa (Question arménienne et européenne d'hier à aujourd'hui)*", Sakarya Üniversitesi Türk-Ermeni İlişkileri Araştırma Merkezi Yayını (*Publication du Centre de recherche sur les relations turco-arméniennes - Université Sakarya*), Sakarya, 2006

Süslü, Azmi: "*Ermeniler ve 1915 Tehcir Olayı (Les Arméniens et l'incident de relocalisation de 1915)*", Yüzüncü Yıl Üniversitesi rektörlüğü (*Rectorat de l'Université de Yüzüncü Yıl*), Publication №:5, Ankara, 1990

Taşcıoğlu, Ömer Lütfi; "*Türk-Ermeni İlişkilerinde Tarihi, Siyasi ve Hukuki Gerçekler (Faits historiques, politiques et juridiques dans les relations turco-arméniennes)*", Publications Academique Nobel, Ankara, 2015

Turabian, Aram: "*Les Volontaires Arméniens Sous Les Drapaux Français*", Marceilles, 1917 **Uras, Esat :** "*Tarihte Ermeniler ve Ermeni Meselesi (Les Arméniens et la question arménienne dans l'histoire)*", Türkiye Matbaacılık ve Gazetecilik A.O. (*S.A. de Impression et journalisme - Turquie*), Publications Belge Yayınları, İstanbul, 1987

Urfalı Mateos (Mateos d'Urfa): "*Vekâyînâme (La Chronique) [952-1136] et Papaz Grigor'un Zeyli (Annexe du Vicaire Grigor) [1131-1162]*", traduit par: **Hrant D. Andreasyan**, Ankara, 1987

Zürcher, Erick Jan; "*Turkey: A Modern History (Turquie: une histoire moderne)*", Londres, 1997

C. DES ARTICLES

Çakmak, Zafer; "*Mondros Mütarekesi Sonrası Ermeni-Rum-Yunan İşbirliği (Coopération gréco-arménienne après l'Armistice de Mondros)*", Fırat Üniversitesi Sosyal Bilimler Dergisi (*Journal universitaire des sciences sociales de Fırat*), Volume: 16, № 2, Elazığ-2006

Ertürk, Suzan; "*Birinci Balkan Savaşı'nda Bulgar Ordusundaki Anadolu Ermenileri (Les Arméniens anatoliens dans l'armée bulgare pendant la première guerre des Balkans)*", Türk Dünyası İncelemeleri Dergisi (*Journal des Recherches du Monde Turc*), XII/2 - Hiver 2012

Fein, Bruce; "*Lies, Damn Lies and (the) Armenian Deaths (Mensonges, putains de mensonges et (les) décès arméniens)*", Huffpost World, June 4, 2009

Kantarıcı, Şenol; "*Ermenilerce Atatürk'e Atfedilen Sözler ve Divan-ı Harb-i Örfi ile Ermeni Teröristleri Tarafından Şehit Edilenlere Atatürk'ün Gösterdiği İlgi (L'intérêt d'Atatürk pour ceux qui ont été martyrisés par des terroristes arméniens avec les mots attribués à Atatürk par les Arméniens et la Cour du Conseil martial d'État)*", Ermeni Araştırmaları Dergisi (*Journal des Études Arméniennes*), № 4, Ankara, 2002

Kasım, Kamer: "*Turkish-Armenian Reconciliation Commission: Missed Opportunity* (Commission de réconciliation turco-arménienne: (une) occasion manquée)", Ermeni Araştırmaları Enstitüsü Dergisi (*Journal de l'Institut d'études arméniennes*), № 4, Aralık / décembre 2001, janvier-février 2002

LEWY, Guenter: "*Ermeni Sorununu Yeniden Tartışmak* (Discutiendo la cuestión armenia de nuevo)", Ermeni Araştırmaları dergisi (*Le Journal de l'Institut d'études arméniennes*), № 18, Ankara, l'Hiver 2005

McCarthy, Justin; "*Bırakın Tarihçiler Karar Versin* (*Laissez les historiens décider*)", Ermeni Araştırmaları (*Journal de l'Institut d'études arméniennes*), № 1, Ankara, mars-avril-mai 2001

Sarınay, Yusuf; "*What Happened on April 24, 1915 [The Circular of April 24, 1915 and the Arrest of Armenian Committee Members in Istanbul]* (*Que s'est-il passé le 24 avril 1915? [La circulaire du 24 avril 1915 et l'arrestation des membres du Comité arménien à Istanbul]*)", *Le journal international 'Turkish Studies' (Etudes Turques)*, vol.14 Nos. 1&2, 2008

Tacar, Pulat; "*Avrupa Parlamentosu'nun 1987 Yılında Aldığı* (*Décisions du Parlement européen en 1987*)", Ermeni Araştırmaları (*Centre de recherche sur la question arménienne*), Sayı/№ 18, Ankara, Yaz 2005

"*Vefat Eden Bilim Adamları* (*Des scientifiques décédés*)", Ermeni Araştırmaları Merkezi (*Centre de recherche sur la question arménienne*), №23-24, Ankara, 2006

Yılmaz, Salih; "Ermenistan Cumhuriyeti'nde Okutulan 10. Sınıf Tarih Ders Kitabında Türkler Aleyhine İfadeler ve Sözde Ermeni Soykırımı (Déclarations contre les Turcs et le prétendu génocide arménien dans le manuel d'histoire de dixième année enseigné en République d'Arménie)", Türk Dünyası Araştırmaları Merkezi (Centre de recherche du monde turc), № 177, décembre 2008

D. UNE THESE DOCTORALE

Taşcıoğlu, Ömer Lütfi; "Belgelere Göre Türk-Ermeni İlişkilerinde Katliam ve Soykırım İddiaları (Les allégations de génocide et de massacres dans les relations turco-arméniennes selon les documents)", Gazi Üniversitesi - Sosyal Bilimler Enstitüsü - Doktora Tezi (Thèse de doctorat - Université de Gazi - Institut des sciences sociales), 24 juin 2014

E. JOURNAUX, SOURCES INTERNET

"Constitution de la République d'Arménie", Administration du président de la République d'Arménie - adr.:26-Baghranian-Avenue-Yerevan,

<http://www.president.am/bibliothèque/constitution/fra/?chapitre=9>

"Diplomatik Gözlem (Observation diplomatique)",

<http://www.diplomatikgozlem.com>

TR / belge / 1-6082, date de publication: 2 avril 2010

"**Müslüman Muhacirler** (*Im/Emigrants musulmans*)",
Tasvir-i Efkâr, 11 mai 1919

"**Le Nouveau Proche-Orient**", Volume 6, Nu 7, 31 Ocak
1920

"**T.C.Başbakanlık Basın yayın ve Enformasyon Genel
Müdürlüğü** (*R.T.Ministre première - direction
générale du ministère de la presse et de
l'information*)"; "**Bir Ermeni Sahtekârlığı Daha**
(*Une autre fraude arménienne*)", Le journal **Gün
Seher** gazetesini, *Bakou*), 30 octobre 2007

F. UNE CONFÉRENCE INTERNATIONALE

McCarthy, Justin; "**Des Relations turco-arméniennes**",
TASAM 3. Dünya Türk Forumu, Trakya
Üniversitesi (*L'Université De Trakya [Thrace]*),
Edirne, 29 mai 2014

G. DÉCISIONS DES TRIBUNAUX INTERNATIONAUX

**Decision of Grand Chamber of the European Court of
Human Rights** (*Décision de la Grande Chambre de
la Cour Européenne des Droits de l'Homme*):
CEDH (ECHR) 325 (2015) 15.10.2015